

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Juillet 2014

numéro 48



BIM juillet 2014 - N°48

Couverture :

Recto : le 1^{er} prix du Salon des Arts 2014
Verso : Le 1^{er} prix du Festival des Arts 2014

Directeur de Publication :

M. Jacques Le Nay

Coordination - Rédaction :

Sylvie Péresse

Crédits photos :

Services de la Commune - Sylvie Péresse
- Le Télégramme - Ouest-France

Traduction et rédaction en breton :

Henri Le Borgne - Mickaël Messina

Conception et réalisation :

Images & Diffusion - 5, rue de Bécherel
Plouay - 09 54 80 59 88

Impression :

Imprimerie du Scorff - Plouay
02 97 33 34 89

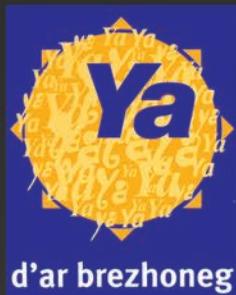


MAIRIE DE PLOUAY

4, Place de la Mairie - 56 240 PLOUAY
Tél. 02 97 33 31 51
E.mail : contact@plouay.fr

SOMMAIRE

INFORMATIONS PRATIQUES	02
EDITORIAL	03
VIE MUNICIPALE	04-05
INFORMATIONS DIVERSES	06-07
BUDGET	08-09
SOCIAL	10
ENVIRONNEMENT - CADRE DE VIE	11-12-13
PETITE ENFANCE	14-15
INFORMATION MUNICIPALE	16-17
ENFANCE - JEUNESSE - SCOLAIRE	18-19
DOSSIER SPECIAL - LORIENT AGGLOMERATION	20-21
CULTURE	22-23-24-25-26
ECOLE DE MUSIQUE	27-28
LANGUE BRETONNE	29
EXPRESSION "Plouay ensemble" et "Plouay pour tous"	30
ETAT-CIVIL	31



Dorénavant, dans le cadre de la charte Ya d'ar brezhoneg (signée par 167 communes) en lieu et place de la page toponymie en breton (sujet épuisé), Henri Le Borgne propose une page consacrée à l'origine des noms de famille présents sur la commune. L'édito du maire est quant à lui traduit par Mickaël Messina.

Je remercie chaleureusement Henri Le Borgne et Mickaël Messina pour leur contribution.

Sylvie Péresse, conseillère municipale déléguée à la communication.

Retrouvez l'info de votre commune sur le site plouay.fr



N'hésitez pas à le consulter pour suivre l'actualité ...
retrouver des informations concernant la commune
ou encore faire des démarches en ligne

(dans la rubrique « Pratique »)





Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

Nous voici à l'aube d'un nouveau mandat de six ans. La période électorale, riche en échanges, est aussi le moment du bilan du mandat écoulé. « On ne change pas une équipe qui gagne »... que de fois l'avons-nous entendu lors de cette campagne... Force est de constater effectivement que le travail de cette équipe sortante vous a donné satisfaction puisque vous avez crédité notre liste Plouay ensemble d'un score exceptionnel : 71,92 % des suffrages exprimés. Score sans appel donc puisque notre liste bénéficie des deux conseillers supplémentaires attribués à la commune (seuil de 5000 habitants franchi). Le fort taux de participation, 74,49 % des inscrits ont voté pour 4,91 % de votes blancs ou nuls, témoigne de votre intérêt pour votre commune, soyez-en remerciés. Notre travail a été reconnu et je souhaite que les six années à venir soient aussi riches malgré un contexte contraint en particulier sur le plan budgétaire. Je sais pouvoir compter sur la nouvelle équipe municipale pour œuvrer dans ce sens. Fort de cette confiance renouvelée, je m'engage à poursuivre notre action pour notre commune, pour votre commune, tant sur le plan municipal qu'intercommunal puisque vous m'avez aussi élu délégué de Plouay à Lorient Agglomération. Là, je m'engage à faire entendre avec fermeté la voix des plouaysiens et à défendre vos intérêts.

Je ne changerai pas ma méthode et continuerai également à aller à votre rencontre lors des nombreuses manifestations organisées sur notre commune, lors des réunions associatives ou encore lors des réunions de quartier et c'est Ensemble que nous continuerons de faire le Plouay de demain.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce Bulletin d'Informations Municipales qui, avec le tout nouveau site internet, se veut un lien permanent entre l'équipe municipale et vous, et ce en toute transparence.

Kamaradaou mat a Bloé,

Chetu ni arriù ba pen-ketañ ur mañdat neùe hag e badei huéh vlé. Turañt amzer er voéhereh ni'bes kaujet get ur bochad tud, ha jonjet eùe bar péh e oè pet kaset de bén 'pad er mañdat paset-mañ. « Ne fauta ket chanch or baré hag e ounia »... ni'bes kleuet laret liés 'pad er hanpagn-se... Guir e, éh oh pet koutant get labour hon paré, peguir 71,92% doh er ré 'nes moéhet, 'nes choéjet hon listen Plouay ensemble. Deit e braù genoumb nezen. Daou gonselhour neùe zo ba hon listen bermañ (peguir so ohpen 5000 deññ é chom ba Ploé bermañ). Ur bochad tud zo oeit de voéhein : 74,49% ag en dud e oè laket o han, 'nes moéhet ; ha n'es ket meit 4,91 ha 'nes reit ur paper-moéhein guen pé nul. Diskoein e ra éh oh stummet-kaer get ho parrez, ha ni e lara mersi d'oh eit en dra-mañ.

Hon labour 'nes plujet d'en dud, ha me e garehè é vehè groeit kemet a draou 'pad en huéh vlé zo é tont, na posib é vo un tammig stert lod doh en traou, surtout 'kevér argant er barrez. Me e ouia eroalh penaust paré er miri e rei tout péh e ellei eit kas en traou de bén or sort.

Peguir 'pes diskoeit d'ein endro 'poè fians banein, me e bromèta é tahlimb de vont arauk eit hon parrez, ho parrez-hui, kenkourz ba Ploé èl bar gronnad parreziaou, peguir 'pes choéjet a'nein eùe eit soursial a Bloé ba Lorient Agglomération. Me e ra me hauj d'oh é tihuennein get nerh hoantaou ha jonjaou tud Ploé.

Ne chancein ket me féson de labourat, ha me e zahlei eùe de vont de gaujal genoh zeul guèh é vo groeit festaou ba hon parrez, ba réunionaou en asosiasionaou pé hoah bar réunionaou kartér. Ar en dro é tahlimb de zeùel Ploé en amzer de zont.

Espér 'mes 'po plujadur é lheññ er Liourig Doéreaou-mañ ag er Barrez, hag e ziviza d'oh, ar en dro get er sit eñternet neùe-flam, péh e ra paré er miri, hémb kuhet nitra.

Vie municipale

30 avril - Cérémonie de Cameron par la légion étrangère

Chaque année, la Légion étrangère commémore le combat de Camerone, où son premier régiment s'est illustré pendant la campagne du Mexique en 1863. Cette cérémonie est un moment fort pour tous les légionnaires ; en effet, outre Camerone, « le combat fondateur des valeurs de la Légion étrangère », les légionnaires y rendent hommage à tous leurs homologues tombés au combat pour la France.

112 membres des Amicales des anciens de la Légion étrangère de Bretagne (Côtes-d'Armor, Finistère, Ille-et-Vilaine, Loire-Atlantique et Morbihan) étaient présents à Plouay pour commémorer l'événement, en présence du général Dominique Mariotti, président de l'Amicale du Morbihan, et du général Colcomb, président des Amicales des anciens légionnaires de France.



Créée en 1831, la Légion étrangère est un corps de l'armée de Terre qui compte aujourd'hui 800 hommes de toutes nationalités répartis en douze régiments sur toute la France.

Volontaires, ces hommes s'engagent pour cinq ans.



Pourquoi cette cérémonie a-t-elle lieu à Plouay ?

Un des membres du bureau de l'Amicale des anciens de la Légion étrangère du Morbihan, Alain Robert, réside à Plouay. Très investi, Alain assure l'organisation de la cérémonie dans notre commune.

Qu'est-ce que la bataille de Camerone ?

Le 30 avril 1863, dans le village de Camerone, au Mexique, soixante-deux légionnaires français, sous les ordres du capitaine Jean Danjou, ont résisté à une armée mexicaine de plus de deux mille hommes. Cette compagnie de la Légion étrangère était chargée de protéger un convoi de ravitaillement destiné aux forces françaises qui assiégeaient la ville de Puebla. Les légionnaires ont lutté toute une journée, seuls quatorze d'entre eux ont survécu au combat et ont été faits prisonniers mais leur mission a été remplie puisque leur diversion et leur résistance a permis au convoi d'atteindre son but.

La guerre du Mexique

En 1861, la France, l'Angleterre et l'Espagne interviennent au Mexique pour obliger le président Juarez à honorer les dettes de son pays. En 1862, tandis que les Anglais et les Espagnols se retirent, l'empereur français Napoléon III veut renverser le président mexicain et transformer le Mexique en un empire latin et catholique. Mais les Français se heurtent à la résistance farouche des Mexicains qui prennent le parti de Juarez.

Le combat de Camerone se produit pendant le siège de Puebla, position bientôt prise par les français qui entrent ensuite dans Mexico où une assemblée nationale octroie la couronne de l'Empire du Mexique à Ferdinand-Maximilien de Habsbourg. Mais en avril 1866, Napoléon III doit rapatrier le corps expéditionnaire. Ferdinand-Maximilien est pris et fusillé par les juaristes en juin 1867.

Sources : herodote.net – histoire pour tous.fr et legionetrangere.fr

INCIVILITÉ :

L'avez-vous remarqué ? la circulation avait été fermée toute la matinée, des ganivelles interdisaient le stationnement... Résultats : deux voitures garées de part et d'autre du cheminement conduisant au monument aux morts ont gêné le déroulement de la cérémonie, obligeant les légionnaires à se tenir à l'écart de celui-ci ! Il y avait de quoi stationner sur la place de la mairie et sur la place du marché toutes proches ...



19 mars - Une cérémonie empreinte d'émotion

Par une loi de décembre 2012, le 19 mars est devenu la journée nationale du souvenir et du recueillement pour les morts en Algérie et les combats en Tunisie et au Maroc.

A cette date, la FNACA de Plouay organise chaque année une cérémonie devant la stèle de Bécherel prolongée par un recueillement au monument aux morts, place de l'église. En cette année 2014 marquant le 60^e anniversaire du début du conflit, Joseph Corderoch, porte-drapeau, Lucien Rouzau, vice-président de la FNACA de Plouay, Jean Lomenech, vice-président de la FNACA de Calan et Robert Le Mouillour, porte-drapeau, ont reçu la médaille de la République française commémorative des opérations de sécurité et maintien de l'ordre en Algérie.

Les anciens combattants ont, à l'issue de la cérémonie, également souhaité rendre hommage à leurs camarades récemment disparus, Henri Le Toullec (ancien président FNACA) et Maurice Rivalain (président en exercice).



Un destin hors du commun



L'émotion a encore gagné en intensité lorsque Jacques Le Nay, maire, a retracé le parcours extraordinaire de l'autre médaillé du jour à savoir Mathurin Le Mestréallan, tireur au fusil-mitrailleur en Algérie. Celui-ci s'est en effet vu remettre la médaille des blessés de guerre 55 ans après avoir été laissé pour mort en Kabylie.

Incorporé dans le 72^e bataillon du génie, Mathurin Le Mestréallan s'illustre déjà par sa conduite au feu en décembre 1958. Le 8 mars 1959, dans la forêt de Boumani en Grande-Kabylie, sa section est attaquée par une troupe de rebelles. Mathurin Le Mestréallan entraîne son équipe de fusilliers à l'assaut de la position ennemie et oblige celle-ci à décrocher en désordre, sauvant ainsi ses camarades.

Mais il est touché par une balle qui le traverse. Hospitalisé à Tizi Ouzou, il subit une importante opération chirurgicale mais il est déclaré en état de mort clinique huit jours plus tard et est conduit en chambre froide, chambre froide utilisée par les appelés pour rafraîchir leurs bières, ce qui va sauver Mathurin. En effet, alors que l'hommage militaire au mort se prépare, un soldat venu chercher une bière remarque que Mathurin bouge et bougonne ! On parvient alors à le réchauffer et après cinq semaines à Tizi Ouzou, il est conduit à Alger puis rapatrié en France par avion. Il subit une deuxième intervention à Rennes le 17 juin 1959.

Cérémonie du 8 mai

Comme chaque année, la victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie a été commémorée le 8 mai par les associations patriotiques, les élus du Conseil municipal et le Conseil municipal des enfants. Un peloton de fusiliers-marins était également présent.

Joachim Guillemot mis à l'honneur

Après la lecture des textes officiels, Joachim Guillemot a reçu la Médaille militaire, décoration la plus prestigieuse après la Légion d'honneur. Joachim Guillemot, qui a participé comme sous-officier à la guerre d'Algérie, s'est particulièrement distingué le 19 juillet 1961, où il a pris une part déterminante dans la mise hors de combat de rebelles. Remarqué pour son courage, le plouaysien a participé à toutes les opérations de son unité. Déjà titulaire de la croix de la Valeur militaire avec étoile de bronze, il s'est vu remettre cette distinction par le capitaine de frégate Nineven, commandant adjoint de l'école des fusiliers marins.

Le devoir de mémoire

Après les cérémonies et les dépôts de gerbe au monument aux morts et au monument érigé à la gloire des résistants au cimetière, l'ensemble des participants s'est réuni dans la salle du conseil où le maire a évoqué le devoir de mémoire. Il a aussi rappelé l'amitié franco-allemande scellée depuis cinquante ans ; amitié particulièrement marquée à Plouay puisqu'au moment même de cette cérémonie une délégation de trente-deux Plouaysiens était en Allemagne dans le cadre du jumelage avec la ville de Küps : « Bien des choses ont changé, des vies n'ont pas été données pour rien ».



Informations diverses

Liaison souterraine à 225 000 Volts entre Lorient et St Briec

Après une importante phase de concertation avec les acteurs du territoire, la prochaine grande étape du projet de liaison souterraine à 225 000 volts entre Lorient et St Briec, est l'enquête publique, prévue du 10 juin au 11 juillet 2014. Durant cette phase préalable à la Déclaration d'Utilité Publique, l'objectif est de porter à la connaissance du public les composantes du projet, comme le tracé de la liaison. Celle-ci s'inscrit dans le cadre du projet « Filet Sécurité », destiné à sécuriser l'alimentation électrique de la Bretagne.

La future liaison souterraine qui reliera les postes électriques de Calan, Mûr-de-Bretagne et Plaine-Haute permettra de sécuriser l'alimentation électrique du nord et du centre de la Bretagne. Elle contribuera également à un acheminement optimal de l'électricité produite par les énergies renouvelables actuelles et futures en Bretagne (éolien terrestre et offshore, photovoltaïque). Le projet « Filet Sécurité », s'inscrit dans le cadre du Pacte électrique breton, qui a été signé le 14 décembre 2010 par l'Etat, la Région Bretagne, RTE, l'ANAH et l'ADEME.

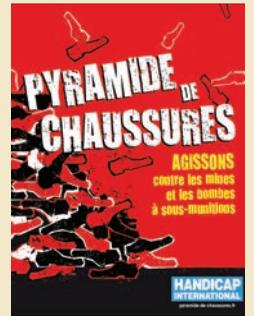


Chiffres clés

- Une liaison souterraine de 76 km
- 19 communes concernées par le tracé, réparties par moitié sur 2 départements (Morbihan et Côtes d'Armor)
- Un investissement de 120 millions d'euros (dont 80M€ pour la liaison souterraine à 225 000 volts et 40 M€ pour les opérations dans les postes électriques)
- Le début des travaux est attendu pour l'été 2015 et la mise en service est prévue en 2017

Handicap international

Les années passent mais le combat continue : le Samedi 20 septembre, Handicap International organisera dans une trentaine de villes en France la 20ème Pyramide de chaussures, un événement annuel de mobilisation contre les mines antipersonnel et les bombes à sous-munitions. Ces armes constituent non seulement une menace mortelle quotidienne pour les individus, mais elles ont aussi des conséquences désastreuses sur le développement économique et social des pays affectés.



Cette journée solidaire a pour objectif de sensibiliser le public et de l'inviter à ériger une pyramide de chaussures en signe de protestation contre l'usage de ces armes qui violent le droit international humanitaire en touchant des civils, et notamment des enfants, en temps de guerre comme en temps de paix. Le public est appelé à se mobiliser aussi par la signature d'une pétition. Grâce aux signatures obtenues auparavant, Handicap International a activement participé à l'obtention de deux traités internationaux, le Traité d'Ottawa et le Traité d'Oslo qui interdisent les mines antipersonnel et les bombes à sous-munition.

Pour en savoir plus sur les actions de Handicap International : <http://www.handicap-international.fr/je-minforme/nos-savoir-faire/nos-actions-contre-les-mines-a/index.html>

Projet de mise à 2x2 voies de la route départementale entre Lanester et Plouay

Concertation autour de l'aménagement : sur la base d'une démarche du département du Morbihan, maître d'ouvrage de l'opération, et en accord avec les élus locaux, une concertation préalable est organisée dans le cadre des études d'avant-projet. Celle-ci prendra la forme d'un document de concertation et d'une exposition présentés de juillet à octobre 2014 dans les mairies de Caudan, Cléguer et Plouay. En complément, 2 réunions publiques d'information se tiendront courant septembre 2014, une sur Caudan et l'autre sur Plouay. Grâce à cette démarche participative, le Conseil Général du Morbihan souhaite :

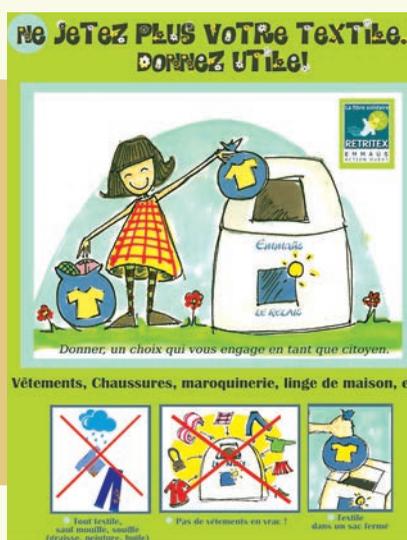
- Informer et sensibiliser largement l'ensemble du public concerné par le projet.
- Recueillir les avis avant d'arrêter les choix d'aménagement et de poursuivre la mise en œuvre du projet

Un registre d'observations sera mis à disposition lors de l'exposition publique

A Plouay, la réunion se tiendra le 22 septembre à 18h00.

Le lieu sera communiqué par voie de presse, sur le panneau d'information à l'entrée de la ville et sur le site plouay.fr

SUR LA COMMUNE DE PLOUAY 30 TONNES DE TEXTILE ONT ÉTÉ COLLECTÉES EN 2013, CE QUI REPRÉSENTE 5,7 KG / HABITANTS



A LA CASCADE DE FLEURS

ARTISAN FLEURISTE
DÉCORATEUR



7, Place de la Mairie
56 240 Plouay
Tél. 02 97 21 64 06
Ludivine et Véronique

J.P. JOUBIN

BOUCHERIE
CHARCUTERIE - TRAITEUR



1, Rue du Commerce
56 240 Plouay
Tél. 02 97 33 30 38

HISTOIRE DE GOUTS

VINS - SPIRITUEUX - CAFÉ -
CHOCOLATS



14, Place de la Mairie
56 240 Plouay
Tél. 02 97 33 38 87

CHAUVEL-PENVERN

POMPES FUNEBRES
MARBRERIE
FUNERARIUM



4, rue Hélène Le Chaton
56 240 Plouay
Tél. 02 97 33 12 99

ELLEOGRAPHIC

COMMUNICATION
PUBLICITAIRE ET
ILLUSTRATION



7, Park Person
56 240 Plouay
Tél. 06 16 23 61 99
Lucie Ory

MIREILLE GOUZIEN

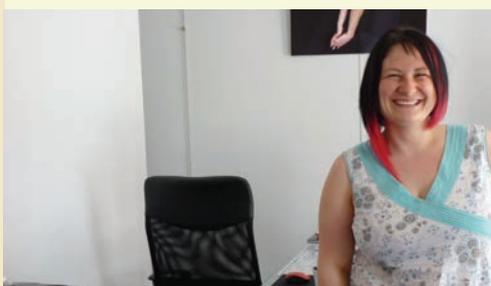
SOPHROLOGUE



9 bis, rue de Bécherel
56 240 Plouay
Tél. 06 24 57 13 74

CREA BREIZH PHOTO

PHOTOGRAPHE



18, rue des Aliés
56 240 Plouay
Tél. 02 97 02 78 02
Lucinda Le Tæuff

LIAISON VÉGÉTALE

CONCEPTION - ETUDE -
POSE - FOURNITURE -
ENTRETIEN



11, rue des Acacias
56 240 Plouay
Tél. 06 03 78 25 03
Christophe Huisse

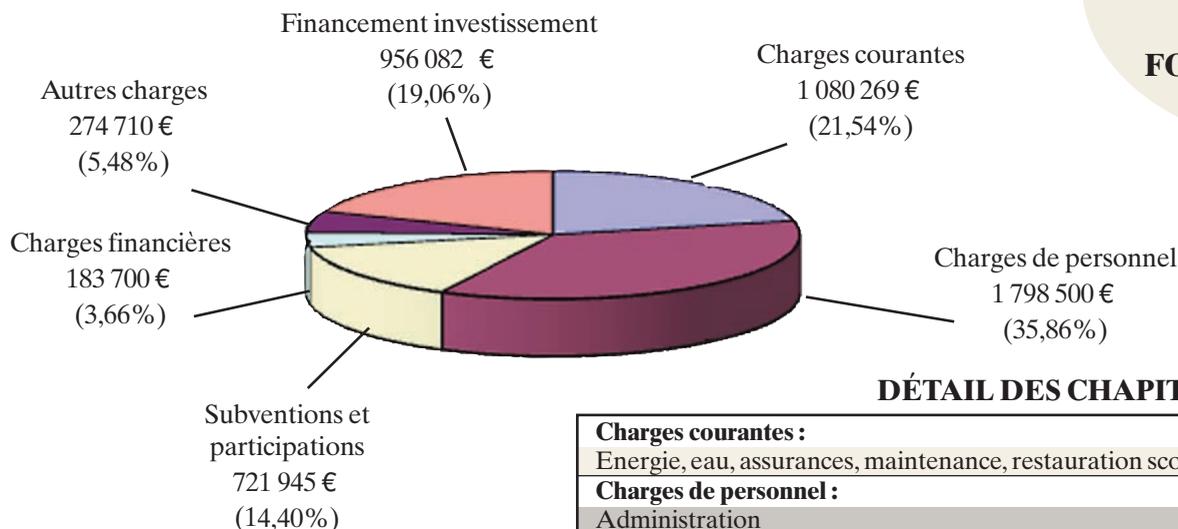
DELICES D'ASIE

PLATS ASIATIQUES
A EMPORTER



34, rue Paul Yhuel
56 240 Plouay
Tél. 02 97 02 67 11
Jennifer et Sokun-Thearith

Dépenses de fonctionnement : 5 015 206 €



BUDGET VILLE 2013 :
8 289 893 €

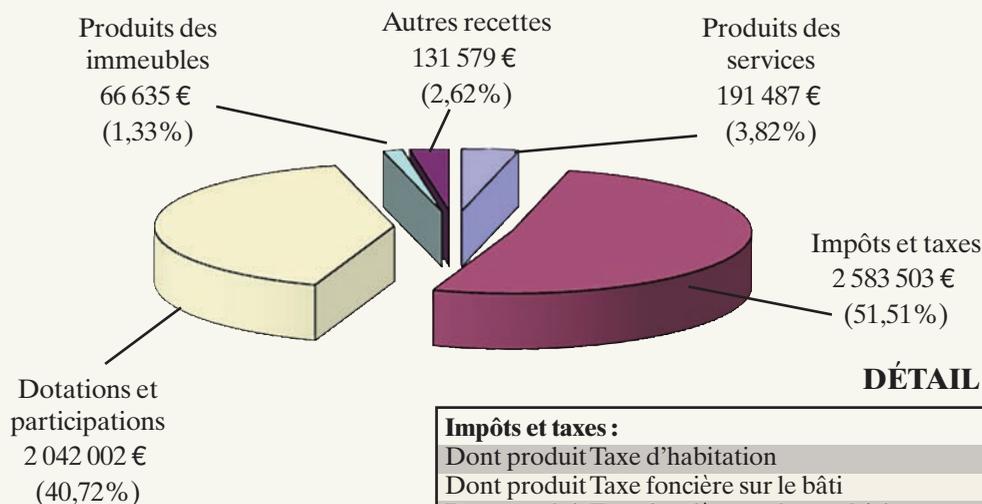
INVESTISSEMENT :
3 274 687 €

FONCTIONNEMENT :
5 015 206 €

DÉTAIL DES CHAPITRES BUDGETAIRES

Charges courantes :	
Energie, eau, assurances, maintenance, restauration scolaire, entretien voirie ...	
Charges de personnel :	Effectif actuel
Administration	8
Services Techniques	19
Ecoles	9
Bibliothèque	3
Service enfance jeunesse	3
Chantier d'insertion	10
Subventions et participations :	
Associations sportives, culturelles, jeunesse, de loisirs ...	
Contrat association école privée (maternelle et primaire)	
Charges financières :	
Intérêts des emprunts (taux moyen communal au 31/12/2013 : 3.53 %)	
Financement investissement :	
Dotations aux amortissements + excédent de fonctionnement dégagé	

Recettes de fonctionnement : 5 015 206 €



DÉTAIL DES CHAPITRES BUDGETAIRES

Impôts et taxes :		
Dont produit Taxe d'habitation	822 259 €	13,11%
Dont produit Taxe foncière sur le bâti	927 590 €	19,52%
Dont produit Taxe foncière sur le non bâti	99 726 €	44,68%
Dont reversement TPU (Taxe Professionnelle Unique)	462 510 €	
Dotations et participations :		
Dont dotation globale de fonctionnement (Etat)	1 326 985 €	
Dont compensations exonérations fiscales (Etat)	168 922 €	
Produits des services :		
Participations usagers : cantine, garderie, bibliothèque ...		
Produits des immeubles :		
Location salle des fêtes, logements communaux		

Les principaux investissements 2014

POURSUITES DES OPERATIONS ENGAGEES

- Poursuite des études préalables à l'aménagement du secteur nord d'agglomération.
- Création d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire sur l'espace tertiaire du Boulevard des Championnats du Monde. Devant la dynamique impulsée par les professionnels de santé, la Commune (soucieuse de conserver durablement une offre de soins de proximité) a validé le principe d'accompagner la démarche, en portant le projet immobilier de la future Maison de Santé. Cette future structure accueillera notamment les professions suivantes : médecine générale, infirmier, sage-femme, kinésithérapeute, podologue, ostéopathe... (Notons que cette opération sera individualisée dans un budget annexe)

LES OPERATIONS PLURIANNUELLES

VOIRIE URBAINE : Programme de rénovation des voiries les plus anciennes de l'agglomération en intégrant les notions d'accessibilité des personnes à mobilité réduite et de sécuritaire routière : secteur de Kerspern

ECLAIRAGE PUBLIC : Extension du réseau et programme de rénovation du réseau actuel dans un programme d'économies d'énergie

BATIMENTS COMMUNAUX : Ecoles primaire et maternelle, logement communaux, bâtiments sportifs, bâtiments culturels.

LES PRINCIPALES NOUVELLES OPERATIONS

Eglise de Saint-Ouen : réhabilitation du chauffage.

Vestiaires honneur : réfection de la toiture.

LES GRANDS AXES DE LA POLITIQUE BUDGETAIRE

. Stabilité des taux d'imposition communaux (inchangés depuis 2000)

. Maîtrise du fonctionnement pour soutenir les investissements

. Dégager de l'autofinancement pour limiter le recours à l'emprunt

(Ratio Dette / habitant de la strate (5 000 à 9 999 habitants) :

Plouay 979.89 € (31/12/2013) ;

départemental 1 165 € (31/12/2012) ;

régional : 1 007 € (31/12/2012)

Travaux

La salle de réception de Manehouarn



Le ravalement a été complètement refait par les services techniques. Cette salle, très utilisée notamment pour les mariages et les fêtes familiales, avait besoin d'un rafraîchissement. Elle a désormais retrouvé son éclat et impose à nouveau sa présence dans son écrin de verdure.

Deux résidentes fêtent leur 103^{ème} anniversaire à la résidence Louis Ropert

● Madame LE NEL Hélène est née le Jeudi 30 Mars 1911 à Meslan. Elle était la troisième enfant d'une fratrie de six, dont 3 frères et deux sœurs.

Madame LE NEL a travaillé comme journalière dans l'agriculture, elle a ensuite quitté le Morbihan pour aller chercher du travail en Seine et Oise dans la région d'Orgeval, où elle a travaillé en tant que femme d'intérieur. C'est là-bas qu'elle rencontre son mari Wilhem LE NEL qu'elle épouse en décembre 1934. Quand l'heure de la retraite sonne, Madame LE NEL regagne la maison de son enfance à Meslan avec son époux. Au décès de celui-ci, elle prend la décision, à 90 ans, de rentrer au foyer logement Louis Ropert le 20 décembre 2001.

Après une vie bien remplie et de nombreuses épreuves, Madame LE NEL est toujours combative et sa bonne humeur est constante. Le mardi 1er avril, les résidents se sont réunis autour d'un goûter pour fêter ses 103 ans.



● Madame Raymonde Contant est née à Plouay le 30 mai 1911. En 1934, alors qu'elle a 23 ans, ses parents quittent Plouay pour s'installer à Lorient. Un an plus tard, Raymonde décide d'ouvrir un petit commerce de laine.

Mais la guerre arrive et ses bombardements font tout perdre à la famille. Malgré ce terrible événement, Raymonde reste à Lorient (Rue de liège), l'activité de son commerce étant suspendue pendant 4 ans pour ne reprendre qu'en 1949. Puis elle décide de partir à Manosque dans les Alpes de Haute-Provence où elle vit pendant 18 ans. Raymonde revient à Plouay auprès de sa sœur Mme LE GOFF, qu'elle accompagne jusqu'à son décès, à l'aube de ses 102 ans.

Le 12 Novembre 2009, Raymonde Contant entre à la Résidence Louis Ropert.



De gauche à droite, de haut en bas : Le docteur Epailard (médecin coordinateur de l'EHPAD) Mme Plets (infirmière coordinatrice de l'EHPAD) Mme Troumelin (adjoite aux affaires sociales) M. et Mme Sivy (neveux de Madame Le Nel) M. Le Nay (maire) Mme Le Bris (infirmière à l'EHPAD) Mme Guillaume (directrice du CCAS) et Mme Le Nel Hélène (notre doyenne).

A l'heure actuelle, la moyenne d'âge à la résidence Louis Ropert est de 87 ans et 4 mois.

Des animations pour les différents événements de l'année

Chaque événement de l'année donne l'occasion d'être célébré.

Différentes animations sont donc organisées selon le thème :



Des crêpes pour la chandeleur



Des compositions de fleurs pour le printemps

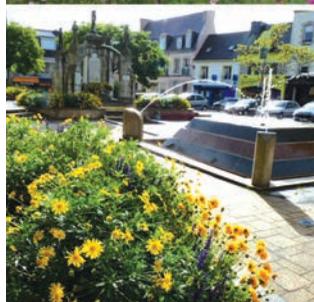
Environnement - Cadre de vie



Le fleurissement de la ville

Les différentes tranches de la rénovation du centre-ville voient la création de nombreux espaces verts supplémentaires. Ceux-ci contribuent à améliorer notre cadre de vie.

Vous l'avez certainement remarqué, un travail important est réalisé par les services techniques pour fleurir le centre-ville. Le carrefour rue des alliés/ boulevard des Championnats du Monde, le rond point Hélène Le Chaton, le patio de la mairie, le monument aux morts place de l'église sont fleuris soit une surface totale de 150 m². Il faut y ajouter 65 jardinières en bois, 12 jardinières en béton, 19 jardinières de façade qui agrémentent les trottoirs et les façades de bâtiments communaux. Les plantations font l'objet d'un soin particulier de la part du service des espaces verts tant dans le choix des essences que dans l'harmonisation des couleurs. Celles-ci sont changées au fil des saisons ; ainsi, pour le fleurissement automne-hiver pas moins de 4700 tulipes, 700 narcisses, 80 jacinthes pour les bulbes et 800 pensées, 240 primevères, 200 myosotis, 330 giroflées, 2000 pâquerettes, 130 heucheras pour les bisannuelles ont été plantées.



**DE NOMBREUX
PLANTS SONT VOLÉS.
CERTAIN(E)S SE
SERVENT SANS
SCRUPULES
POUR COMPOSER DES
BOUQUETS !
UN TEL VANDALISME
EST INACCEPTABLE.**

PETIT RAPPEL

Notre commune est engagée dans une démarche de développement durable. Depuis 2003, elle a signé la charte de désherbage des espaces communaux et bénéficie à ce titre des conseils techniques et d'un suivi annuel du Syndicat du Scorff. Ce travail repose sur un classement des zones à désherber selon leur proximité avec l'eau, leur capacité d'infiltration... Le binage, le désherbage mécanique, le passage de la balayeuse hebdomadaire ont supplanté les produits phytosanitaires qui ne sont plus utilisés que sur des zones clairement délimitées et selon des normes très strictes.



Vous aussi, limitez votre consommation de produits phytosanitaires. Surtout, respectez les règles d'usage : ne traitez pas aux abords des cours d'eau, des fossés, des caniveaux-avaloirs-bouches d'égout.

Les services techniques de la ville

Vous les voyez à l'œuvre. Voici le personnel des services techniques dirigé par Jean-Luc Le Gourrière. Cette équipe de quinze agents a à charge l'entretien et le maintien de la propreté des espaces publics à savoir les espaces verts, les voiries, les complexes sportifs (Manehouarn et Kerveline) et les bâtiments communaux (mairie, bibliothèque, office de tourisme, salle des fêtes, Espace jeunes et Maison de l'enfance, maison des associations, écoles publiques, salle de réception de Manehouarn, ancien musée du vélo, ALSH, services techniques, camping de Pont-Nivino, cinq logements communaux).

Les agents assurent aussi une grande partie de la maintenance de leur matériel. Les services techniques assurent également la manutention et le transport des différents matériels nécessaires aux manifestations organisées par la mairie.



Visite des infrastructures des services techniques de la ville par les nouveaux élus



De gauche à droite : Lionel Penvern - Eric Robic - Catherine Le Quellenec - Jérémy Rouzo - Frédéric Mocard - Alan Le Gal - Gilles Le Diodic - Laurent Penverne - Patrick Hello - Franck Dreval - Vincent Ilhe - Yves Philippe - Christophe Corderoch - Yann Furaut - Jean-Luc Le Gourrière.

Environnement - Cadre de vie



Le printemps de Manehouarn

Depuis 2008, le Printemps de Manehouarn célèbre l'arrivée du printemps et promeut le jardinage au naturel. Le thème choisi pour cette édition 2014 était « La terre nourricière » et celle-ci a été une réussite : le public est venu très nombreux sur le domaine de Manehouarn.



Le printemps de Manehouarn prône les pratiques durables au jardin :

Lorient agglomération a organisé une distribution gratuite de compost. Deux bennes ont fait le bonheur des jardiniers plouaysiens, accueillis et aidés par Samuel Montangon. Celui-ci, accompagné de Céline Le Corre a ensuite reçu le public pour expliquer le processus du compostage, les vertus du jardinage sans pesticides, pour présenter les animaux auxiliaires du jardin et la végétalisation des murs.

Jean-Pierre Brosseta, des Jardiniers de France, a prodigué ses nombreux conseils et l'association Kaol Kozh a animé un atelier « J'apprends à trier mes semences » et une exposition sur les semences paysannes.



L'atelier « Je retape mes vieux outils de jardin » animé par Joël Leblanc, bénévole de l'association Liorzhoù n'a pas attiré que les adultes, certains enfants se sont essayés au ponçage !



Les plus jeunes n'étaient pas oubliés : le jeu Eco Landy les a initiés au jardinage écologique. L'association Liorzhoù et des étudiants de l'UBS ont guidé les enfants.

« Terre nourricière », elle l'est chaque année du côté du marché des producteurs locaux qui proposent cidre, poiré, pain, miel, farines, pommes... ce marché attire un public fidèle.



Le thème de l'année a été mis en exergue par des animations spécifiques : Pour la première fois, des salariés du village de Poul Fetan étaient présents : le boulanger a fait chauffer le four pour proposer pains, brioches, bouillies de millet et d'avoine aux gourmands. La fabrication du beurre n'a plus de secret pour les curieux. Ceux-ci ont pu par ailleurs goûter soupes et salades préparées à partir de fleurs et plantes sauvages grâce à Yvonne Guého, animatrice de l'association Liorzhoù. Cette dernière a aussi animé un atelier de sensibilisation sur la permaculture, conception de cultures et de systèmes agricoles utilisant des principes d'écologie et le savoir des sociétés traditionnelles pour reproduire la diversité, la stabilité et la résilience des écosystèmes naturels.



Le printemps de Manehouarn est chaque année l'occasion de faire découvrir, ou redécouvrir le parc de Manehouarn et son château. Les visites guidées du château conduites par Sylvain Nignol, agent du patrimoine de la commune et Christophe Bernard, bénévole, attirent un public toujours très nombreux. Nouveauté cette année : la visite de la cave du château. Véronique Le Palud, encadrante du Chantier Nature et patrimoine a convié les visiteurs à admirer le travail effectué par son équipe qui s'est attelée à une lourde tâche : la remise en état des chenils du parc. Jacqueline Le Calvé, pour le Syndicat du Scorff a quant à elle entraîné les visiteurs dans une promenade découverte sur le patrimoine lié à l'eau dans le parc. Il était aussi question de patrimoine avec les vieux matériels agricoles exposés par MM Bernard et Martial Ihuel.



Le Printemps de Manehouarn attire chaque année de nouveaux exposants.



On a l'habitude de le voir dans les branches pour élaguer les arbres ; cette année, Nicolas Izquierdo (Les jardins de l'Orien) a révélé un autre aspect de son talent : il a sculpté à la tronçonneuse en direct.



De nombreux plouaysiens l'ignorent : les appartements des gîtes de Manehouarn ouvrent leurs portes le dimanche du Printemps de Manehouarn. Les salariées de la Société des ports du Morbihan (ex-Sagemor) et les bénévoles de l'Office de tourisme du pays de Plouay les font visiter.



La journée a été animée par J'Aime Radio, la radio FM du pays de Lorient. Un des animateurs a connu un franc succès avec ses massages Shiatsu.



L'incivilité de nombreux automobilistes va à l'encontre de l'esprit de cette journée ... de nombreux panneaux signifiant l'interdiction de stationner jalonnaient pourtant l'allée Yves Le Cabellec...

Petite Enfance

Relais Assistantes Maternelles (RAM) et Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) Pomme de Requette

Des temps de rencontre réguliers permettent aux assistantes maternelles de ne pas s'isoler dans leur pratique professionnelle, aux parents d'avoir des moments d'échange privilégiés avec leur enfant et aux tout-petits de se socialiser progressivement.

● SPECTACLE DE NOEL Mardi 10 Décembre 2013

Le Relais Assistantes Maternelles (RAM) et la bibliothèque de Plouay ont offert un spectacle de marionnettes aux tout-petits accompagnés de leurs assistantes maternelles ou de leurs parents dans la cadre des ateliers bébés lecteurs.

60 enfants accompagnés de 33 adultes fréquentant le RAM mais aussi le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) Pomme de Requette et la crèche Pomme d'api se sont laissés séduire par Tourbillon, un petit ourson qui a enchaîné les rencontres sur la neige pendant une bonne demi-heure. L'histoire racontée par Guylaine Haslé, de la compagnie Toutouic de Plouhinec, était à la portée des tout-petits et la plupart n'en ont pas manqué le moindre détail.



● SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE Vendredi 11 mars 2014



Dans le cadre de la grande semaine de la petite enfance, le vendredi 11 mars, un atelier pâte à sel était proposé par le RAM aux enfants accompagnés de leurs assistantes maternelles mais aussi de leurs parents.

L'objectif de cette rencontre était de faire connaître les temps collectifs du RAM aux parents employeurs d'assistantes maternelles. Les parents disponibles ont ainsi eu la possibilité de participer à cette rencontre. 8 assistantes maternelles, 4 parents et une vingtaine d'enfants ont ainsi partagé cette expérience.

● CARNAVAL A LA MAISON DE L'ENFANCE POMME DE REINETTE ET POMME D'API Mardi 4 Mars 2014

Pour Mardi Gras, une cinquantaine d'enfants fréquentant le multiaccueil Pomme d'api et le relais d'assistantes maternelles ont fêté carnaval le mardi 4 mars et se sont déguisés.



Un atelier crêpes et un bal costumé ont ainsi rassemblé toute la maison de la petite enfance, place de Bécherel. Pour l'occasion, les assistantes maternelles et les parents avaient au préalable fabriqué de jolis costumes pour les enfants.

Une très belle fête à renouveler l'an prochain.....

● ATELIER POMD'ARTISTES DANS LA CADRE DE LA SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Mardi 25 mars 2014

Dans le cadre de la semaine du développement durable, un atelier plantations était proposé le mardi 25 mars par l'association la Petite Fabrique aux enfants accompagnés de leur assistante maternelle. 8 assistantes maternelles et 19 enfants ont ainsi réalisé un petit jardin miniature en argile avant d'y planter un petit plant de fraises.



● SORTIE CHASSE AUX OEUFs AU RAM Mardi 08 Avril 2013



14 assistantes maternelles accompagnées de 29 enfants ont participé à la chasse aux œufs proposée par le RAM le Mardi 08 Avril.

Les jeunes enfants sont partis à la recherche de petites poules pour obtenir à la fin du parcours un lapin de pâques en chocolat. Comme tous les ans, cette chasse aux œufs a été l'occasion d'une belle balade dans le parc de Manehouarn par une matinée ensoleillée...

Le Multi-accueil Pomme d'Api



● FETE DE NOEL

La fin d'année 2013 a été placée sous le signe du partage puisque les parents du Multi-Accueil Pomme d'api ont été invités à participer avec leurs enfants à différents ateliers créatifs autour de Noël. Ainsi peinture, modelage, collage mais aussi contes et comptines ont pu rythmer cet échange entre familles et professionnels, échange qui s'est d'ailleurs prolongé dans une ambiance conviviale autour d'un apéritif dinatoire concocté par tous.

● CARNAVAL



Petits et grands parés de leurs plus beaux costumes se sont réunis pour fêter carnaval : maquillage, confection de crêpes, danses et rondes ont rythmé cet événement où la bonne humeur était au rendez-vous !



● LA CHASSE AUX OEUFS

C'est devenu une tradition : tous les ans au moment de Pâques, les enfants partent à la quête de chocolat dans le jardin...et cette année encore la chasse s'est révélée plus que fructueuse puisqu'ils en ont récolté des paniers entiers !



● SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE



Cette semaine a été l'occasion de permettre aux parents de partager un peu plus le quotidien de leurs enfants au Multi-Accueil. Ils ont ainsi pu s'essayer au parcours de psychomotricité, à la confection de délicieuses pâtisseries ou encore à la lecture d'histoires. Ces échanges enrichissent les relations et permettent aux parents et professionnels de marcher encore un peu plus main dans la main dans l'accompagnement de l'épanouissement des enfants.

● SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les enfants ont pu eux aussi participer à une sensibilisation autour de ce thème. Chacun a pu mettre sa petite graine pour faire germer l'envie à tous de préserver notre planète...



Des bricolages ont été réalisés avec des matériaux de récupération. De nouvelles plantations ont été semées par nos petits jardiniers qui ont pu s'essayer aussi à la cuisine lors de la préparation d'un menu bio... Cette semaine s'est conclue par le "café parent", un moment agréable où, à partir d'un diaporama, chacun a pris le temps d'échanger sur ce type d'action de prévention mais aussi sur ce lieu de vie qu'est le Multi-Accueil.

Enfance - Jeunesse

UNE NOUVELLE RESPONSABLE À L'ESPACE JEUNES :

Anne-Laure Lespert remplace
Christophe Malarde



Vac' Loisirs

En mars 2014, 37 jeunes ont participé aux activités Vac'Loisirs, soit 128 participations et 157 présences au foyer sur l'ensemble des vacances.

Des activités de loisirs, sportives et culturelles ont été proposées aux jeunes âgés de 11 à 17 ans. On peut noter une fréquentation similaire en Mai.

Les activités à succès : La boxe, les soirées, la patinoire, le foot en salle et l'atelier cuisine.



Initiation boxe encadrées par
Frédéric Jacob, éducateur sportif



Sortie à la patinoire
de Lanester



Sortie au bowling de
Quimperle (Mai 2014)



VAC'LOISIRS ÉTÉ DÉMARRE LE LUNDI 7 JUILLET 2014

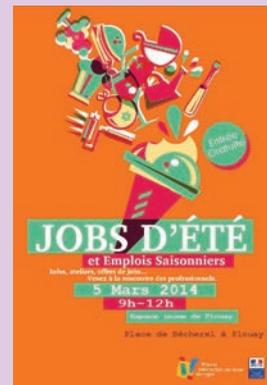
Le programme propose des activités ludiques et variées mises en place par l'équipe d'animation. Chaque jour, les jeunes pourront choisir entre différentes activités, l'objectif étant de passer de bonnes vacances ensemble sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité.

De nombreuses animations se feront sur Plouay (Top chef, enquêtes policières, activités sportives, canoë, loisirs créatifs, soirées...). Mais pour d'autres nous prendrons le large (accrobranche, plage, équitation, la Récré des trois curés...). Enfin nous proposons deux camps :

- un camp multisports à Saint Nicolas de Redon : camping, voile, baignade, vélo, quad et kart...
- un camp mer à Telgruc sur mer : camping, waves ski, char à voile, plage, excursion en bateau

POINT INFORMATION JEUNESSE

9 jeunes âgés de 15 à 20 ans ont participé à l'atelier job d'été en Mars 2014. Lors de cette matinée, ils ont été accompagnés dans l'écriture de CV et lettres de motivation par l'animatrice IJ, Anne Laure Lespert. Cet atelier a également permis à ces jeunes de manipuler la documentation Information Jeunesse (IJ) mise à disposition (classeurs métier, emploi et jobs, formation, vie pratique...).



CONTACT :

POINT D'INFORMATION JEUNESSE
Place de Bécherel - Plouay

OUVERT EN PÉRIODE SCOLAIRE :

Mercredi et Samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00
Vendredi de 16h00 à 18h00

OUVERT PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES :

Lundi et Jeudi de 17h00 à 19h00 - Mardi de 10h00 à 12h30 -
Mercredi et Vendredi de 10h00 à 12h30 et de 16h30 à 18h00

ATELIER COMPOSTAGE À L'ESPACE JEUNES

Au mois d'avril, dans le cadre de la Semaine pour les alternatives aux pesticides, Emma, Max, Axel et Gwenaël inscrits à l'Espace Jeunes ont participé à un atelier compostage animé par Samuel Montaugon, animateur à Lorient Agglomération. Lors de cette après-midi, les jeunes ont pu acquérir des notions théoriques sur le compostage et participer à plusieurs activités permettant de mettre en pratique les notions abordées en amont :



Axel, Max, Samuel Montaugon, Emma, Gwenaël

- Un focus sur la fabrication du compost sous forme d'échanges avec les jeunes, a centré le discours sur les auxiliaires (vers de terre, limaces, cloportes...).
- Au cours d'un atelier ludique "Fort compostard": les jeunes ont dû deviner, les yeux bandés, les éléments présents dans différents seaux (pain mouillé rappelant la texture des limaces)
- Un quizz sur le compostage a permis d'évaluer les connaissances théoriques acquises par les jeunes pendant l'après midi. A la fin des ateliers, un "diplôme du compostage" a été remis aux participants.

Scolaire

Les nouveaux rythmes scolaires

Le 24 janvier 2013, un décret visant à modifier les rythmes scolaires dans l'enseignement du premier degré, fait passer la semaine de quatre jours à quatre jours et demi. La municipalité a choisi le report de sa mise en application dans le but de prendre le temps de la réflexion, de la concertation entre les différents acteurs concernés. Les nouveaux rythmes scolaires entreront en vigueur à la rentrée 2014-2015 pour les écoles publiques Arc-en-Ciel et Manehouarn. L'école privée du Sacré-Coeur a choisi de rester sur la semaine de quatre jours, en tout cas pour le moment.

Une organisation adaptée dans chaque école

La demi-journée supplémentaire sera effectuée le mercredi matin, la majorité des parents s'étant prononcée pour cette option. L'organisation de la semaine sera différente d'une école à l'autre. En effet, les enfants de maternelle n'ont pas le même rythme que ceux de l'élémentaire. Ainsi, à Arc-en-Ciel, les enfants auront-ils une heure de TAP (temps d'activités périscolaires) de 11h00 à 12h00 le mercredi matin, ainsi que 30 minutes tous les jours, de 16h00 à 16h30 ; ce temps sera un temps de goûter récréatif. A l'école primaire de Manehouarn, les élèves bénéficieront d'une demi-heure d'activités périscolaires (TAP) au moment de la pause méridienne, de 12h00 à 14h00, le lundi, mardi, jeudi et vendredi, le mercredi matin étant consacré à l'enseignement. Ainsi, tous les enfants qui mangent à la cantine participeront aux activités. Ceux qui déjeunent à la maison pourront participer aux activités dès 13h20. En cas de retour plus tardif, ils seront accueillis en garderie seulement. En fin de journée, ils auront également 15 minutes d'accueil périscolaire ; ce temps transitoire sera récréatif.

Il est à noter que cette organisation satisfera une demande renouvelée depuis de nombreuses années mais impossible

à satisfaire jusqu'alors : le décalage d'un quart d'heure entre les temps récréatifs de fin de journée entre la maternelle et la primaire facilitera la prise en charge des enfants pour les parents qui ont des enfants dans les deux écoles. La mise en place de la réforme relative aux rythmes scolaires occasionne automatiquement des coûts supplémentaires pour la commune. En effet, la commune devra notamment mobiliser du personnel pour assurer la garderie du mercredi et les animations des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) tout au long de la semaine. Ce volume horaire supplémentaire à dégager est estimé à 2 150 heures. Le coût par élève de cette réforme est évalué à 150 €. La première année de son application, et uniquement la première année, l'Etat apportera une aide de 50€ par élève au titre du fond d'amorçage et de 40€ par élève au titre d'une dotation complémentaire puisque la commune est éligible à la 3ème tranche de la Dotation de Solidarité Rurale (DSR cible). La volonté de la commune est de ne pas faire supporter aux contribuables le coût de cette réforme, son financement devra être assuré par des économies budgétaires tant dans les dépenses de fonctionnement que dans les investissements.

La nouvelle organisation de la semaine à l'école de Manehouarn.



	7h15	9h00	12h00	14h00	16h15	16h30
Lundi						
Mardi	Accueil périscolaire	Enseignement	Pause méridienne	Enseignement	Accueil récréatif périscolaire	Accueil périscolaire
Jeudi			Restauration et temps d'activités périscolaires			
Vendredi						
Mercredi	Accueil périscolaire	Enseignement				

13h20 : ouverture des portes pour les externes

La nouvelle organisation de la semaine à l'école Arc en Ciel.



	7h15	9h00	12h00	14h00	16h15	16h30
Lundi						
Mardi	Accueil périscolaire	Enseignement	Pause méridienne (restauration)	Enseignement	Accueil récréatif périscolaire	Accueil périscolaire
Jeudi						
Vendredi						
Mercredi	Accueil périscolaire	Enseig.	11h00 - 12h00 Temps activité périscol.			

13h20 : ouverture des portes pour les externes

Le mercredi à midi, les parents pourront : soit venir chercher, ou faire venir chercher, leur enfant à l'école, soit l'inscrire auprès de l'accueil de loisirs de Familles rurales « Les P'tits loups de Manehouarn » (tél. : 02 97 33 06 52). Dans ce cas, l'enfant sera pris en charge par les animateurs dès midi pour se rendre au centre. Il pourra alors soit déjeuner seulement soit déjeuner et participer aux activités du centre selon le choix de la famille.

● L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT :

Les activités de l'ALSH ont lieu au centre de loisirs de Manehouarn de 9h à 17h30. Une garderie est proposée dès 7h15 le matin et jusqu'à 18h45 le soir. Un programme d'activités est édité chaque mois pour les mercredis et chaque session de vacances. Ces activités sont adaptées à chaque âge pour les tranches 3/6 ans et 6/12 ans (à partir de l'entrée au C.P). Les animateurs sont titulaires du B.A.F.A, d'un C.A.P Petite enfance ou sont en cours de formation. Ils sont encadrés par la directrice, Katherine Houssays.

Renseignements : le mardi et le jeudi de 9h à 16h30, le mercredi de 8h30 à 18h45.

LES TARIFS DU MERCREDI :

(selon le quotient familial)

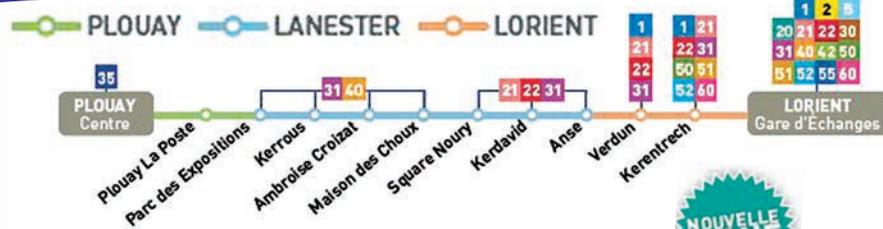
Repas seul + prise en charge
(de 12h à 13h30) : 5 €

Journée avec repas et goûter
(de 9h à 17h30) : de 10,50 € à 14,00 €

1/2 journée avec repas (de 9h à 13h30
ou de 12h à 17h30) : de 9,30 € à 11,30 €

1/2 journée sans repas (de 9h à 12h ou
de 13h30 h à 17h30) : de 6,20 € à 8,20 €

Garderie : 1,60€ /heure



POUR TOUT RENSEIGNEMENT contactez directement la CTRL

LE TRANSPORT URBAIN A PLOUAY

L'entrée des communes de l'ex-communauté de communes de la région de Plouay du Scorff au Blavet dans l'agglomération se traduit par l'extension du réseau des transports urbains. Celle-ci est effective depuis le 30 juin. Une réunion d'information s'est tenue à la mairie de Plouay le 18 juin. Les agents de la CTRL y ont délivré tous les renseignements nécessaires et procédé à la création des cartes d'abonnement.

UNE NOUVELLE LIGNE : LA 34

A Plouay, l'extension du réseau se traduit par la création d'une nouvelle ligne, la 34, qui relie directement notre centre-ville à la zone commerciale de Lanester (Parc des expositions) puis le centre ville de Lorient à la Gare d'échange. De là, les voyageurs peuvent emprunter n'importe quelle ligne (bus ou bateau) du réseau pour se déplacer sur toute l'agglomération.

34 PLOUAY Centre ► LORIENT Gare d'Échanges										
Plouay Centre	7.11	8.27	9.22	10.15	11.45	13.15	14.50	16.15	17.40	19.00
Parc des Expositions	7.28	8.44	9.39	10.32	12.02	13.32	15.07	16.32	17.57	19.17
Gare d'Échanges	7.36	8.52	9.47	10.40	12.10	13.40	15.15	16.40	18.05	19.25

34 LORIENT Gare d'Échanges ► PLOUAY Centre										
Gare d'Échanges	7.42	8.55	10.49	12.20	14.00	15.25	17.10	18.10	19.30	
Parc des Expositions	7.50	9.03	10.57	12.28	14.08	15.33	17.18	18.18	19.38	
Plouay Centre	8.07	9.20	11.14	12.45	14.25	15.50	17.35	18.35	19.55	

qui était appliqué auparavant aux habitants de la communauté de communes de Plouay soit un abonnement annuel de 129 euros. Cet abonnement est valable, pour les jours d'école, uniquement sur le trajet domicile-établissement (un aller-retour) et concerne aussi les trajets vers les lycées d'Hennebont en l'absence de ligne régulière. Ce transport scolaire ne concerne pas les trajets en dehors du périmètre de l'agglomération, vers Pontivy par exemple. En dehors de ce tarif scolaire, l'abonnement, mensuel ou annuel, se fait par la carte KorriGo. Les lycéens scolarisés dans les établissements lanestériens ou lorientais pourront opter pour cet abonnement KorriGo s'ils veulent emprunter à leur guise les lignes en dehors des jours de classe.

GRILLE TARIFAIRE :		GRILLE TARIFAIRE :	
Ticket à l'unité	1,40 €	Ticket famille liaison Groix	2,50 €
Ticket journée	4,00 €	Carnet de 10 tickets	11,50 €
Ticket 24h famille week-end	5,00 €	Ticket Festival interceltique	2,80 €
Ticket 2 voyages en groupe	1,40 €	Ticket journée promo	2,80 €

ABONNEMENTS	MENSUEL	ANNUEL
Tout public	38,00 €	403,70 €
De 12 à 18 ans	26,00 €	275,00 €
Moins de 12 ans	15,40 €	161,70 €
Carte Emeraude pour les + de 65 ans		259,60 €
Carte Azur pour les + de 65		12,00 €
<small>sous condition de ressources et pour les détenteurs d'une carte d'invalidité à 80 % (renseignements auprès du CCAS de Plouay)</small>		

Tarif transitoire transport scolaire (1 aller-retour par jour d'école sur le trajet domicile-école y compris liaison vers les lycées d'Hennebont) pour les habitants des six communes de l'ex-Communauté de communes de Plouay :
Annuel : 129,00 € - A partir de 3 enfants : 101,00 € - Pour les élèves scolarisés en dehors de leur secteur scolaire : 159,00 €

LE TRANSPORT SCOLAIRE

Celui-ci était jusque-là organisé et financé par le Conseil Général du Morbihan et la Communauté de communes n'avait qu'un rôle de gestionnaire local. Dorénavant, le transport scolaire relève de la compétence unique de Lorient agglomération. Concrètement, rien ne devrait changer : les circuits actuels seraient maintenus. Les écoles, les collèges et lycées seraient desservis de la même façon. Ce qui change, ce sont les modalités d'abonnement. Tout habitant du territoire Lorient agglomération devra dorénavant acquérir son titre de transport auprès de la CTRL (Compagnie de Transport de la Région de Lorient). Pour le transport strictement scolaire, le conseil d'agglomération du 30 juin a voté un tarif transitoire pour cette année 2014-2015 : ce tarif est celui

L'ACHAT DES TITRES DE TRANSPORT

La création des cartes KorriGo se font auprès des services de la CTRL, à la Boutique Transports et déplacements, à la Gare d'Échanges-Cours de Chazelles à Lorient (Tél. : 02 97 21 28 29 - Horaires d'ouverture : Du Lundi au Vendredi : 8h00 - 18h30 Le Samedi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 18h00).

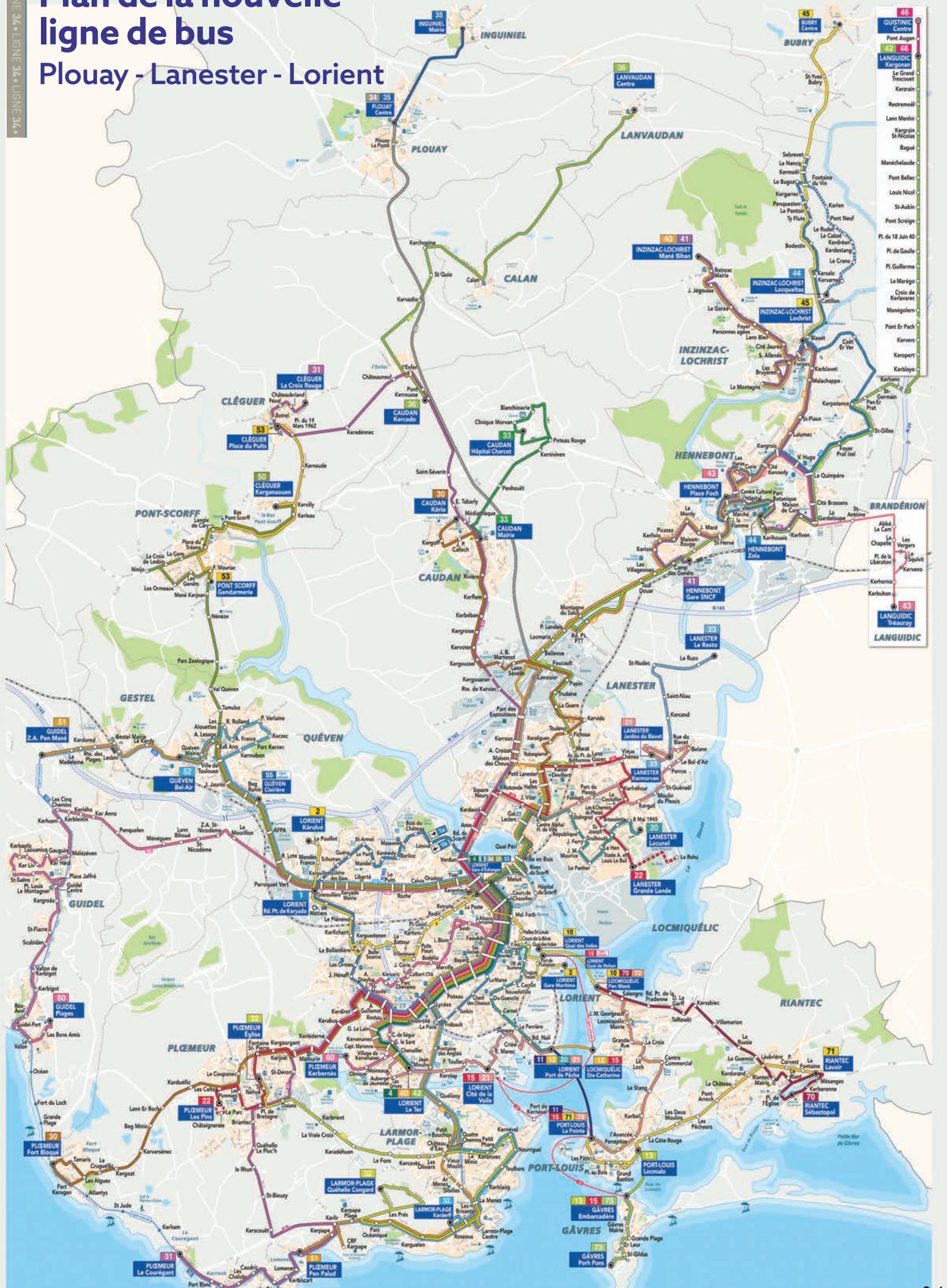
Les titres 10 voyages, journée et renouvellements d'abonnements pourront également se faire chez le dépositaire local. A Plouay, ce dépositaire est le Huit à Huit, 12 place de l'église.



Plan de la nouvelle ligne de bus

Plouay - Lanester - Lorient

LIGNE 34 - LIGNE 34 - LIGNE 34



46	QUISTINIC Centre
46	Pont Auger
42, 46	LANGUIDIC Kergonan
	Le Grand Thécourt
	Kertrain
	Restremoi
	Lann Mamb
	Kergram St-Nicolas
	Baguel
	Mandechalude
	Pont Bellac
	Louis Nicol
	St-Aubin
	Pont Scroign
	Pl. du 18 Juin 40
	Pl. de Gaulle
	Pl. Guillaume
	Le Marigo
	Croix de Kerlavarac
	Mandigolenn
	Pont Er Pach
	Kervens
	Kerport
	Kerblayo
	Kerham
	St Germain
	Pen Er Prat
	St-Gilles
	Kerbray
	Brandérian
	Abbe Le Cam
	Les Vergers
	Pl. de la Libération
	St-Jacques
	Kerbohan
	Kerbaron
493	LANGUIDIC Tréauray
	LANGUIDIC

Une médiathèque très fréquentée

Avec 1224 adhérents en 2013, la médiathèque remplit parfaitement sa mission et se situe au-dessus de la moyenne nationale avec 22.6 % de la population inscrite quand la moyenne nationale est à 16.6 %. En 2013, 210 nouvelles inscriptions ont été enregistrées. Le nombre de documents prêtés est à la mesure de cette fréquentation et atteint 45 029 documents prêtés en 2013.

La médiathèque compte 21 646 documents, dont 20 274 livres et périodiques (revues), 771 CD, 601 DVD. 22 abonnements sont proposés aux jeunes et 20 aux adultes. Le catalogue de la médiathèque sera bientôt accessible sur le site officiel de la mairie (plouay.fr) : on pourra le consulter mais aussi effectuer ses réservations en ligne. Dans le cadre du partenariat avec la Médiathèque Départementale du Morbihan, 600 livres ont été prêtés aux abonnés ainsi que 300 CD et 200 DVD. Une navette de la Médiathèque Départementale dépose tous les 15 jours les réservations effectuées pour répondre aux demandes des abonnés. Trois ordinateurs sont par ailleurs à disposition du public : gratuit, ce service permet d'accéder à Internet, au catalogue de la Médiathèque ainsi qu'aux logiciels courants. La médiathèque fournit également un travail important en direction des collectivités : Maïka Gallou et Sylvain Nignol reçoivent 25 classes de maternelle et de primaire des écoles de Manehouarn et du Sacré-Cœur, les résidents du foyer de Kreiz er Prat et les enfants du CPEA de Keramont. Des prêts sont également consentis au Relai Assistantes Maternelles, aux garderies, à l'Espace jeunes et au collège St-Ouen.



La médiathèque est ouverte au public de 16h00 à 18h00 (du mardi au samedi) et le mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

L'équipe de la médiathèque propose aussi, tout au long de l'année, des animations, en particulier à destination des enfants, et participe ainsi très activement à l'action culturelle conduite par la municipalité.

Les bébés lecteurs

Une fois par mois, une vingtaine d'enfants de 0 à 3 ans, se retrouvent à l'espace conte de la bibliothèque pour un moment de partage autour des premiers albums et des comptines. Cette activité, articulée autour de musique douce, raconte-tapis et autres accessoires, a pour objectif la socialisation de l'enfant, la découverte de livres dédiés à la petite enfance et du monde imaginaire.

Parents, assistantes maternelles, n'hésitez pas à faire profiter vos jeunes enfants de ces moments privilégiés. (Renseignements à la médiathèque)



Les séances de contes

L'association "Il était une fois" toujours fidèle au jeune public plouaysien a présenté 3 séances de contes durant la saison. Après les sorcières et les loups, la dernière rencontre avait pour thème "Contes de nature" avec des messages sur la protection des insectes, le respect des arbres et la propreté de la mer. Ces histoires, racontées avec talent, transportent les enfants dans un monde imaginaire, plein de personnages insolites et merveilleux. Ces séances ont lieu le mercredi matin, les dates sont affichées à la médiathèque.



La médiathèque s'engage pour l'écologie

Cette année scolaire, le fil conducteur des animations proposées par la médiathèque était l'écologie.

Après l'exposition et l'animation sur les abeilles au mois d'octobre, la médiathèque a proposé, au mois de décembre, un **spectacle de marionnettes intitulé Bill Bull** et présenté par la compagnie Margoden. Les enfants sont venus en nombre pour savourer cette fable écologique sous-marine, pleine de couleurs et de magie. Le but de ce spectacle participatif et enchanteur était bien sûr de divertir les enfants mais surtout de les sensibiliser à la pollution des mers.



Une exposition **Développement durable**, prêtée par la Médiathèque Départementale a en outre été proposée au public à la bibliothèque du 15 mars au 12 avril. A cette occasion, Maïka Gallou a reçu pas moins de 18 classes des écoles privées et publiques pour une animation interactive sur la protection de la nature et de l'environnement. En fonction de l'âge des enfants, différents thèmes liés à l'écologie ont été abordés : le tri des déchets, l'économie de l'eau et des énergies, le recyclage et bien sûr tous les gestes quotidiens qui permettent de polluer moins et de préserver notre belle planète.

Arts vivants : Résidence théâtrale

La première saison de *Joyeux Noël en grève* s'est achevée le 1er mars après une tournée riche en émotions dans le grand ouest. Les jeunes comédiens recrutés par la Compagnie Les enfants perdus ont ainsi relevé le défi de devenir, en à peine plus de six mois, des comédiens professionnels et ont mis le nom de Plouay à l'honneur. De nombreux spectateurs ont en effet salué l'heureuse initiative d'un tel projet pour une commune de la dimension de la nôtre. Plouay a, par cette résidence théâtrale, misé à la fois sur la culture et sur la jeunesse. Les comédiens ont relevé le défi avec brio.

Après la générale, nos jeunes artistes ont joué devant 900 écoliers et collégiens de Plouay. Le théâtre est souvent considéré par les jeunes comme un art élitiste et vieilli ; devant *Joyeux Noël en grève* ils ont réalisé à quel point il n'en est rien. L'histoire de Louis, ce petit garçon privé de Noël qui parvient à « se poster » avec sa lettre au Père Noël les a touchés, émus par le dynamisme du jeu des jeunes comédiens autant que par le décor monumental ou les effets spéciaux ; ce jeune public a réalisé aussi à quel point le théâtre est bien un art vivant à la portée de tous. Les jeunes comédiens ont ensuite pris la route, selon la tradition des gens de théâtre. Lamballe, Perros-Guirrec, Plancoët et Pontivy pour la Bretagne, Mêle-sur-Sarthe et Mamers pour la Normandie, Pornic et La Roche-sur-Yon pour les Pays de la Loire... plus de 6000 spectateurs ont vu la pièce. Celle-ci a également fait l'objet d'une captation par TV Normandie et *Joyeux Noël en grève* a, en toute logique, été diffusé à la télévision le jour de Noël. Deux



Les comédiens se sont prêtés au jeu des photos avec les jeunes spectateurs à l'issue des représentations, ici à Pornic.

représentations tout public ont enfin été données à la salle des fêtes de Plouay au mois de janvier. Les éloges ont été nombreux : les uns ont été étonnés et impressionnés par leur professionnalisme, les autres, encore sous le coup de l'émotion, ont remercié chaleureusement les comédiens ou encore salué la qualité de la pièce *Joyeux Noël en grève*. Les jeunes comédiens ont donc vécu une expérience artistique et humaine inoubliable. Et c'est les larmes aux yeux qu'ils ont vu se clore la première saison de la pièce. De fait, la fin de celle-ci annonçait les auditions à passer pour la deuxième puisque la municipalité a décidé de renouveler le contrat de la Compagnie et d'aller, en toute logique, jusqu'au bout du projet. Certains comédiens ont fait le choix de mettre un terme à l'aventure en raison de leurs études, les autres ont repassé les auditions. Au final, c'est une équipe renouvelée d'un tiers qui va se lancer dans le travail pour repartir en tournée à partir du mois de novembre 2014.

De la culture pour tous Culture bretonne : conférence « La noce en Bretagne »

C'est Roland Becker, ethnomusicologue, qui a donné cette conférence à la bibliothèque le samedi 8 février 2014.

Le conférencier a évoqué les différents aspects de l'importance de la noce en Bretagne sur une période allant de 1850 à 1950. A travers le mariage, ce sont deux familles qui s'allient, deux patrimoines qui circulent, deux maisonnées qui se rapprochent. C'est aussi l'occasion d'organiser une grande fête avec la famille, les amis et les voisins. Chants, musique et danses agrémentaient les repas de noce, grands moments de fête de la communauté paysanne. C'est au travers de la projection d'un diaporama de 300 images d'archives que Roland Becker a illustré sa conférence. Le public présent a largement participé à cet échange avec le conférencier, chacun apportant ses propres connaissances et témoignages. Quelques notes de bombarde ont clôturé l'après-midi.



Culture

Arts plastiques : Le salon des arts

Beau succès cette année encore pour le salon des arts. Dix-neuf artistes ont exposé des œuvres à la salle d'exposition du Vieux château. De la sculpture sur bois à l'aquarelle, de l'œuvre abstraite au paysage en passant par le portrait... la palette était encore très riche pour cette 16^e édition. Le public ne s'y trompe pas et les bénévoles qui accueillent chaque année les visiteurs en ont reçu près de trois cent du 2 au 16 mai.



Le prix du Salon des arts a cette année été décerné à Jean-Paul Mortagne de Guidel pour sa toile *Une promenade en mer*. L'artiste venait à Plouay pour la troisième fois puisque, nouvellement installé en Bretagne, il avait découvert notre commune l'an dernier à la faveur du Festival des arts et avait proposé une exposition personnelle au mois de mars. Peintre autodidacte, l'artiste, qui signe ses toiles Polj, pratique la peinture au couteau depuis une dizaine d'années.

UN PRIX D'HONNEUR POUR GÉRARD ARNAUD

Exceptionnellement, le jury a décerné cette année un prix d'honneur à Gérard Arnaud. L'artiste de Kernascléden est en effet un fidèle et a souvent accroché ses toiles dans les expositions organisées par notre service culturel. Né en 1929, Gérard Arnaud a suivi les cours des Beaux-arts à Alger et a peint



toute sa vie, parallèlement à sa carrière de cultivateur (jusqu'en 1955) puis de professeur de dessin. Il a exposé dans les plus grandes villes de France et a reçu nombre de médailles et prix.

Ses toiles, très colorées, sont empreintes d'imaginaire, de féerie et la toile *Bouquet insolite* choisie par le jury est très représentative de son art. Les deux toiles primées ont été acquises par la ville et vont rejoindre les murs de la mairie.



DEUX ATELIERS A LA MÉDIATHEQUE

Comme à l'accoutumée, dans le cadre de ce salon, le service culture a proposé des ateliers d'initiation en collaboration avec l'association La Petite Fabrique d'Inguiniel. Un premier atelier proposant aux adultes de s'initier au travail à la mine de plomb sur le thème « Le paysage urbain » n'a malheureusement attiré personne. Le second, en revanche, destiné aux enfants sur le thème « La maison de mes rêves » et l'utilisation du pastel sec a rassemblé une dizaine de jeunes.

A ne pas manquer !

DIMANCHE 14 SEPTEMBRE
Domaine de Manehouarn

Journée du Patrimoine

LES MOUSQUETAIRES à Manehouarn

COMBATS D'ÉPÉES - FIGURES ÉQUESTRES

La Journée du patrimoine réserve cette année encore de belles surprises au public. Spectacle équestre - Combats à la rapière à cheval - dressage de haute voltige - voltige en ligne droite - SPECTACLES de 1h15 à 14h15 et 17h00



Le festival des arts

La troisième édition de ce festival s'est déroulée le 11 mai. Comme les deux années passées les peintres ont investi le domaine de Manehouarn, essayant toutefois pour cette édition 2014 de déjouer les averses. Ils ont malgré tout pris un grand plaisir à répondre aux questions et à peindre devant le public. Ce festival repose en effet non seulement sur une exposition-vente mais aussi sur un concours qui met en concurrence les artistes volontaires. Ceux-ci doivent peindre leur œuvre dans la journée et le jury s'est réuni à 17h00 pour désigner le Prix du festival des arts.



La toile primée est une aquarelle d'un artiste déjà bien connu à Plouay : le guidéolois Aimé Carpy, lauréat du salon des arts 2012. Formé aux Beaux-arts pour le dessin et à l'aquarelle par la fréquentation des ateliers d'aquarellistes professionnels, Aimé Carpy, plusieurs fois primé au concours « Couleurs de Bretagne » s'inspire essentiellement des paysages (la mer, la campagne et les jardins ont sa faveur). L'aquarelle primée a rejoint les collections municipales.



Cette troisième édition a vu la mise en place d'ateliers destinés au public. Nicole Ploteau de Larmor-Plage a animé une initiation à l'aquarelle dans la bibliothèque du château. Pommes et tomates ont servi de support aux premiers pas de quelques personnes... premiers pas convaincants puisque certaines de ces novices ont laissé entendre qu'elles rejoindraient l'atelier que Nicole anime régulièrement à Plouay le samedi.



De leur côté, les enfants ont été accueillis par Florence et Sandra de la Petite Fabrique pour un atelier Land'art. Bien à l'abri sous les sapins devant le château, les jeunes artistes ont laissé derrière eux de bien belles œuvres naturelles et éphémères.

Qu'est-ce que le Land'art ?

Le Land'art est une tendance de l'art contemporain qui utilise des matériaux trouvés dans la nature (rochers, sable, bois, végétaux...). Ces œuvres contemporaines s'exposent à l'extérieur jusqu'à leur érosion naturelle et sont donc par définition éphémères.





L'en-k musical

La fête de la musique, organisée le mercredi après-midi chaque année, s'est recentrée sur la salle des fêtes. L'après-midi du 18 juin a débuté par une prestation des élèves de l'école de musique. Les jeunes musiciens et chanteurs ont montré leur talent et leurs prestations ont suscité des applaudissements nourris.



Les enfants ont ensuite eu le privilège d'un vrai concert rock ... mais parents et grands-parents ont vite été mis dans l'ambiance et tout le monde s'est pris au jeu de Ricardo et les Zicos. On ne peut que regretter que le public n'ait pas été plus nombreux à profiter de ce concert. Pendant ce temps, les plus petits fêtaient eux aussi la musique avec une offre adaptée à la maison de la Petite enfance, Pom de Reinette et Pom d'Api. Accompagnés de leurs parents ou de leurs assistantes maternelles, ils ont suivi les aventures de Loulou Lapinou en musique dans un spectacle haut en couleurs par la Compagnie du Bocage.



A l'issue de ce concert, un goûter a été offert aux participants dans le jardin de la salle des fêtes, les enfants profitant alors du soleil de cet après-midi. Tartines de confiture et de pâte à tartiner rencontrent toujours le même succès !



Le soir, les adultes étaient invités à un très beau concert de Gilles Le Bigot (guitare) et Jean-Michel Veillon (flûte traversière). Les deux complices ne sont plus à présenter et tous deux sont de ceux qui comptent dans le paysage musical breton. Ils ont offert au public un beau voyage musical sur les terres bretonnes.

Ecole de Musique

SIVU « ECOLE DE MUSIQUE DU SCORFF AU BLAVET »

Une école de musique intercommunale pour Calan, Inguiniel et Plouay.

Vous avez sans doute suivi par presse interposée les aléas de l'école de musique à la fin de l'année 2013. Où en sommes-nous ?

Dans le cadre de la fusion entre la Communauté de communes de la région de Plouay du Scorff au Blavet avec Lorient Agglomération, de nombreuses interrogations se sont posées concernant l'école de musique intercommunale. En effet, Lorient Agglomération n'exerce pas la compétence culture et la compétence Ecole de musique était exercée à titre optionnel par notre ancienne communauté de communes. Un nouveau support administratif s'imposait donc pour assurer la pérennité de notre école. Trois communes sur six, Calan, Inguiniel et Plouay se sont engagées et unies pour empêcher la disparition de l'école de musique et faire en sorte que la population puisse continuer de bénéficier de ce service culturel. Un SIVU, Syndicat Intercommunal à Vocation Unique a ainsi été créé au 1er janvier.



QU'EST-CE QU'UN SIVU ?

Il s'agit d'une communauté de communes qui n'exerce qu'une seule compétence, en l'occurrence la compétence Ecole de musique. Chaque commune membre a délégué des conseillers municipaux au sein de cette communauté au prorata de sa population : Plouay a six délégués, Inguiniel quatre et Calan trois. Ceux-ci ont élu une présidente, Sylvie Péresse (conseillère municipale déléguée de la ville de Plouay), et deux vice-présidentes Anne Evanno (conseillère municipale de la commune d'Inguiniel) et Maryannick Le Beller (maire-adjointe de la commune de Calan). Cette création a permis de maintenir l'emploi des professeurs pour cette année musicale 2013-2014 et des conventions de prestation de service « enseignement musical » ont été proposées aux communes de Bubry et Quistinic qui ont le fait le choix de ne pas adhérer au SIVU mais avaient des élèves inscrits dans l'école. Ces derniers ont pu finir leur année dans les mêmes conditions qu'auparavant moyennant une participation financière de leurs communes (participation alimentée par la compensation financière versée par Lorient agglomération).

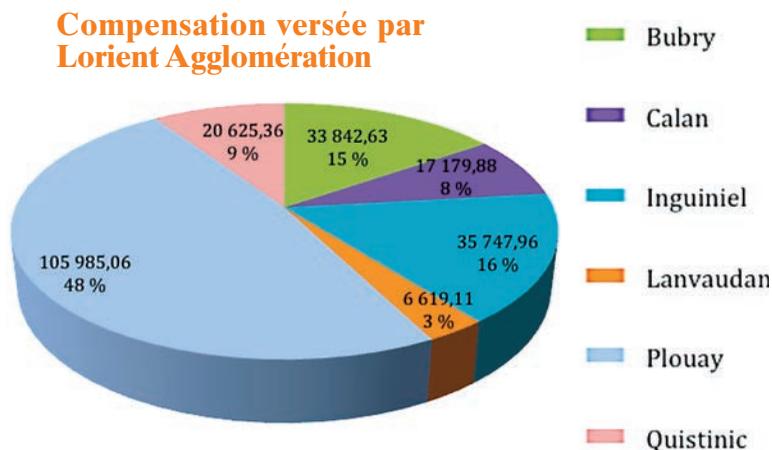


l'harmonie de l'école lors du concert avec l'harmonie d'Inzinzac-Lochrist et le bagad Hiziv d'Hennebont

QU'EST-CE QUE CETTE COMPENSATION PAYÉE PAR LORIENT AGGLOMÉRATION ?

Lorsqu'elle était une compétence exercée par la Communauté de communes de la région de Plouay du Scorff au Blavet, le budget annexe de l'école de musique était abondé par le budget principal de la Communauté de communes à hauteur de 220 000 euros par an. Dans les échanges qui ont permis d'aboutir au protocole de fusion entre les deux communautés, il a été décidé que la nouvelle agglomération issue de la fusion verserait une compensation financière équivalente pour ne pas priver l'école d'une part importante de son budget. Cette compensation ne peut légalement être versée qu'aux six communes membres de l'ex-CCRP à savoir Bubry, Calan, Inguiniel, Lanvaudan, Plouay et Quistinic ; la répartition se fait selon des critères déterminés au préalable avant la fusion (au prorata de la population pour 30% et au prorata du nombre d'élèves de la commune dans l'école de musique pour 70%). Calan, Inguiniel et Plouay, membres du SIVU, reversent l'intégralité de la somme qu'elles perçoivent ainsi dans le budget du SIVU.

Compensation versée par Lorient Agglomération



L'ANNÉE MUSICALE

L'école de musique dispense des cours d'instruments, propose des ateliers de pratiques collectives et participe à la vie culturelle des communes.

Les treize professeurs sont tous diplômés de l'enseignement universitaire ou médailles d'or dans la pratique de leur instrument (voire les deux). Les cours d'instrument sont des cours individuels et la formation musicale est obligatoire sur le cycle I. Chaque cycle est validé par un examen. Tout élève inscrit en cours d'instrument peut participer aux ateliers proposés par l'école. Un élève peut faire le choix de ne s'inscrire que sur un atelier.

INSTRUMENTS PROPOSÉS	ATELIERS
Batterie	
Clarinette	Formation épreuve du bac
Flûte Traversière	Chorale ados & enfants
Guitare basse	Atelier blues-jazz
Guitare classique	Musique du monde
Guitare moderne	Atelier rock
Piano	Eveil et Jardin Musical
Saxophone	Atelier chants adultes
Trompette	Formation Musicale seule
Violon	Harmonie



La chorale ados lors de l'audition du 25 mars à Plouay.

LA VIE DE L'ÉCOLE

Les professeurs organisent régulièrement des auditions et des concerts qui permettent aux élèves de jouer ensemble et de se confronter à un public.



Le 26 février à Plouay. Duo de clarinettes accompagné de son professeur



Le 23 avril à l'église de Calan. Solo de trompette.



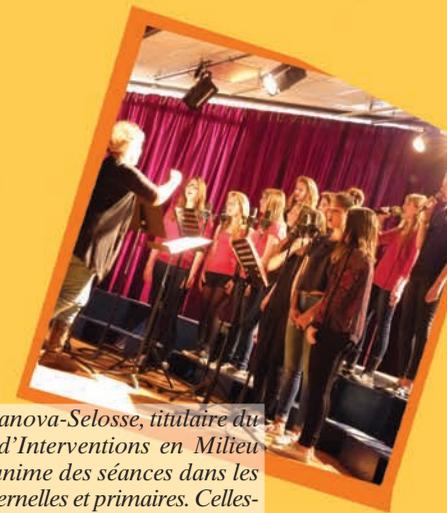
Concert des pratiques collectives le 11 avril à la salle du Scorff à Inguiniel. L'atelier blues-jazz.



Les jeunes instrumentistes accompagnent leurs camarades sur les parties vocales.



L'école de musique organise aussi des stages. Cette année, Dario Ivkovic, accordéoniste réputé, a fait découvrir la musique serbe aux participants. La journée de travail du samedi 29 mars, s'est achevée par une conférence sur la musique serbe et celle du dimanche 30 mars par une prestation des participants, enchantés de leur week-end.



Isabelle Canova-Selosse, titulaire du Diplôme d'Interventions en Milieu Scolaire, anime des séances dans les écoles maternelles et primaires. Celle-ci peuvent aboutir à un concert comme le 6 juin à la salle des fêtes de Plouay.

ZOOM SUR L'EVEIL MUSICAL

Les ateliers Eveil musical, d'une durée de 45 minutes, s'adressent aux enfants de moyenne et grande section. A travers différentes chansons et jeux de rythme les enfants s'initient à la musique et s'ouvrent à différentes cultures. Chaque séance donne aussi l'occasion de manipuler différents instruments (piano, guitare, djembé...). Des chansons à gestes et des moments d'écoute complètent les activités. Si l'atelier d'éveil musical permet à chaque enfant découvrir la musique et de se préparer éventuellement à l'apprentissage d'un instrument par la suite, ce n'est pas son seul intérêt. En effet, au delà de l'aspect musical, cette activité permet de développer le langage, la mémoire ou encore la concentration, de prendre conscience de son corps et d'échanger avec les autres. Un atelier est ouvert dans chaque commune du SIVU (à la condition qu'un nombre suffisant d'enfants y soit inscrits). Le coût au trimestre s'élève à 20 €.*

* Les paiements par chèques vacances sont acceptés. L'école de musique a aussi signé une convention avec la CAF : les familles peuvent se voir allouer 45€ / enfant / an par la Caisse d'Allocations Familiales.

CONTACT :

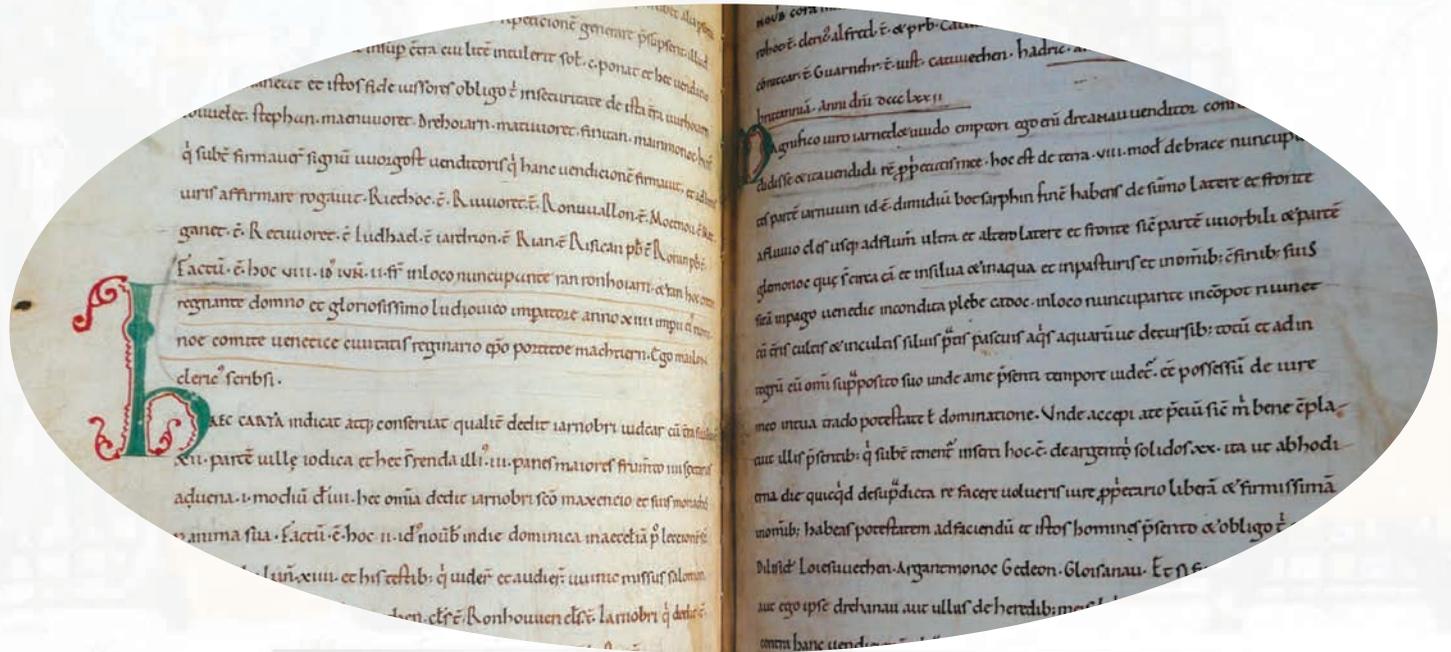
Ecole de musique du Scorff au Blavet
Rue de Manehouarn - Plouay
Secrétariat : 02 97 21 72 60 ou
ecoledemusique56@orange.fr
Jean-Luc Prénéta, directeur
pédagogique : 06 42 16 45 16

Langue Bretonne

Anthroponymie - Les noms de famille bretons à Plouay

Après avoir parcouru la commune et achevé la série des toponymes (noms de lieux) de notre commune (voir le N° 47 de décembre 2013 sur plouay.fr dans la rubrique « La mairie » – publications), Henri Le Borgne, féru de langue bretonne et passionné par les mots, nous propose un autre parcours ambitieux : celui des noms de famille d'origine bretonne. Les parutions se feront selon l'ordre alphabétique.

Avant de commencer, rappelons que les noms de famille, les patronymes, sont apparus aux XI^e et XII^e siècles. Auparavant, chaque individu portait un nom de baptême unique ; l'explosion démographique et la confusion née de la multiplication des homonymes ont spontanément conduit à l'ajout de surnoms qui ont permis de distinguer par exemple Jean le petit, Jean le roux, Jean le gros, Jean le glouton, Jean le menteur, Jean le voleur ou Jean le potier. Le surnom n'était donc pas choisi par la personne elle-même mais bien par ceux qui la fréquentaient... d'où l'usage parfois de sobriquets. Individuels dans un premier temps, à l'usage ces surnoms finissent par être héréditaires et sont devenus nos noms de famille. Les patronymes ont été officialisés en 1539 par l'ordonnance de Villers-Cotterêt qui a rendu la tenue des registres d'état civil obligatoire. La France compte aujourd'hui 1.2 million de noms de famille. Cette variété provient de la richesse des langues régionales : chaque région a ses patronymes ou ses variantes locales d'un même nom.



ANDREU : La forme André est bien française. Elle est issue du grec Andreas, nom d'un des douze apôtres, qui signifie viril. En revanche, les formes Andreo, Andreu sont bien bretonnes et attestées à Peder nec en 1587 et Moëlan en 1669. La diphtongue « eu » se prononce [ew] en breton et si nous cherchons André dans un dictionnaire français-breton, nous trouverons Andrew ou Andrev.

ARNOU(LT) : Ce nom est présent sous la forme Arthnou en 882 (Cartulaire de Redon) et se trouve écrit Arnou en 1446 à Cléder. Il est composé de arth - « ours », et de nou ou gnou - « connu » et signifie donc « connu pour être aussi fort qu'un ours ». Dans le dictionnaire, ours est traduit par arzh (voir Arzhed ar Skorf, les Ours du Scorff...).

AUDIC (OU AUDO) : Ce patronyme peut dériver du vieux breton alt - « nourrir » et se rattache alors à une profession nourricière. On trouve le mot Audic à Ploudiry dès 1448. Mais il peut dériver aussi de aod - « côte » dont il serait un diminutif (le ig breton est la marque du diminutif comme dans Yannig, Perig, paotrig...).

BARACH : Ce terme procède de noms de lieux en Plélauff, Ploerdut, Langanonnet... Il existe le même nom de lieu au pays de Galles ; ce patronyme s'explique par le gaélique barach - « buissonneux ».

BARDOUIL : Attesté en 1464 à Elven, ce nom vient de bardoul (1448, Elven). Il s'agit là d'une variante archaïque du nom français Bardou, anciennement bard, vieil allemand qui signifie « hache d'arme » et wulf, « loup ». Aussi ce mot est-il classé dans les noms d'origine germanique.

BARON : Ce patronyme est un emprunt au français issu lui-même du francique barone. Au Moyen-âge, ce terme désignait « un homme brave, guerrier, qui se distingue par ses qualités ». Il a pris peu à peu le sens de « fier, hautain ». Baron en breton traduit aussi l'oiseau bouvreuil dont le poitrail en jette...

BASTARD (LE) : Ce nom est mentionné par le Cartulaire de Quimper en 1337, à Carentoir en 1447 mais Saint-Bernard l'avait déjà en 1190 comme « enfant né hors mariage ».

BELLEC : on rencontre Baeleg en 1514 à Plouay et Le Bellec en 1481 à Inguiniel. Il s'agit de l'homme d'église, le prêtre. Le prêtre vicaire en breton se dit aotrou Kure et le recteur aotrou person. Par ailleurs, Kannerez beleg désigne parfois la bergeronnette.

A suivre...

Expressions



Expression "Plouay Ensemble"

Lors du scrutin du 23 mars dernier près de 72 % des plouaysiens ont accordé leur confiance à notre liste « Plouay Ensemble », menée par Jacques Le Nay. Nous tenons très sincèrement à vous remercier pour cette marque de confiance. Nous sommes désormais vingt-cinq conseillers municipaux à composer cette équipe alors que nous étions vingt-trois lors du précédent mandat. Vous pouvez compter sur nous pour mettre toute notre détermination, notre dynamisme et notre savoir-faire afin de contribuer à la réussite des engagements que nous avons pris, et ce malgré une conjoncture budgétaire de plus en plus contraignante pour les collectivités locales comme la nôtre.

Il ne vous a pas échappé que suite aux élections municipales, une seconde élection, elle aussi importante, s'est déroulée. Il s'agit de l'élection à Lorient agglomération.

Nos élus ont travaillé depuis le début du dossier au rapprochement des deux entités. Les avis au sein de l'ancienne communauté de communes de la région de Plouay étaient très divergents. L'école de musique existe encore aujourd'hui grâce à la volonté farouche des élus des communes de Calan, Inguiniel et Plouay.

Alors que le consensus était prôné depuis le début de ce dossier par le maire de Lorient et président de Lorient agglomération, la surprise fut de taille lorsque les élus de onze communes, toutes situées le long du Scorff, apprirent qu'aucun d'entre eux ne siègerait au sein du bureau du nouvel exécutif de l'agglomération. D'un revers de la main, les représentants de 71 000 habitants étaient exclus de toute décision, des communes comme Ploemeur (4ème commune du département) ou Guidel (plus de 10 000 habitants) n'étant même pas représentées. Vous vous en doutez bien, il ne s'agit pas de la vision que nous avons de la démocratie, ni celle que nous avons du consensus...

Nous espérons que cette nouvelle configuration, purement partisane et dictée par les ambitions politiques de certain(e)s, ne se fasse pas au détriment des populations des communes oubliées. Nous serons particulièrement vigilants sur ce point tout au long du mandat.

Nous vous souhaitons un bel été et de bonnes vacances.

Les élus de « Plouay Ensemble »

Expression "Plouay pour tous"

Un nouveau mandat commence qui couvrira les années 2014-2020. Les électeurs plouaysiens se sont prononcés le 23 mars dernier. Ils ont reconduit la majorité en place, majorité de droite qui conduit une politique locale de droite et soutiendra des candidats de droite pour le Sénat.

L'équipe de Plouay pour Tous tient à remercier chacun des 818 électeurs qui se sont déplacés pour voter et exprimer leur soutien à un projet novateur pour notre commune. Ces électeurs ont permis que 4 conseillers municipaux les représentent à la mairie comme au mandat précédent.

Mais il faut regarder cette élection dans toutes ses réalités : Plouay pour Tous avait obtenu 998 voix en 2008. Avec 180 de moins, le résultat de l'élection de 2014 a donc été une déception pour l'équipe. Si les électeurs de droite se sont bien mobilisés, l'abstention de 1047 Plouaysiens, nombre en augmentation, a joué contre Plouay pour Tous. Le travail mené tout au long du mandat précédent, avec notamment la production et la distribution de 5 numéros du Pince sans Rire, n'a pas porté les fruits attendus. L'association Plouay pour Tous qui fédère les énergies autour de ses 4 élus en tirera les conséquences pour son action à venir. La réflexion sera menée dès l'automne prochain.

Un nouveau président, Goual BELZ, a été élu le 18 mai, Joël VIOT restant président d'honneur de l'association.

Autre scrutin, autre préoccupation. Les élections européennes du 25 mai ont reconduit une majorité de droite au parlement européen. Il ne faut donc pas attendre de progrès de cette majorité acquise à la mondialisation de l'économie, au profit maximal de quelques-uns pour le malheur des peuples et de l'environnement naturel. La diversité des listes et des projets offerte aux électeurs permettait à chacun de s'exprimer. Cela n'a pas été le cas. Par leur silence, les 2184 abstentionnistes de Plouay laissent les autres décider pour eux. Ne pas voter, se taire sur ces questions, c'est choisir le chacun pour soi, le soutien à une droite ultralibérale. Quant au choix FN d'1 votant sur 5 à Plouay, c'est le vote du repli sur soi, la voix de la peur et de la colère qui, chacun le sait, est mauvaise conseillère. C'est aussi donner à la droite européenne un énorme pouvoir, notamment celui de négocier le traité de Grand Marché Transatlantique avec l'Amérique pour encore plus de pouvoirs des multinationales et moins de protection des salariés, des productions locales et des territoires. Nous ne pouvons accepter de telles orientations sans réagir. C'est ce à quoi nous invitons les Plouaysiens : parlez-en avec vos proches, avec vos relations, interrogez les élus sur leur action. La force de l'Europe, ce grand « tous ensemble », nous la voulons au service du bien-être des peuples. C'est dans ce sens que nous inviterons le conseil municipal à débattre et à se prononcer sur le projet de Grand Marché Transatlantique.

Tout au long du mandat 2014-2020, nous appuierons nos propositions sur notre projet pour Plouay. Chaque famille plouaysienne en a reçu un exemplaire dans sa boîte aux lettres en mars dernier. Il est aussi disponible sur notre site.

Nous vous souhaitons un bon été.

Les élus de Plouay pour Tous : Joël VIOT, Katell BRIX, Yves LE FLEM, Séverine HAOND-DENYS

Contact : plouaypourtous@yahoo.fr
Blog : over-blog.plouaypourtous

Etat-Civil

DU 01 DÉCEMBRE 2013 AU 15 JUIN 2014

Naissances

DÉCEMBRE

01.12.2013 : Ethan, Jean, Maxence LE BOUCHER KINAZ
06.12.2013 : Théo, Patrick BERTRAND
11.12.2013 : Maël, Bernard, Marie LE QUINTREC
23.12.2013 : Ryann, Marc, Denis CHEVRAY
31.12.2013 : Shanone, Nicole, Cécile LE MOUILLOUR

JANVIER

06.01.2014 : Emy, Sophie, Marie MAILLET
11.01.2014 : Arthus, Emmanuel, Marie OGER NAUD
24.01.2014 : Eneko LANGOET

FEVRIER

13.02.2014 : Niels, Ewan POLETTI
15.02.2014 : Awen, Kévin, Walter, Jean-Michel
CARRÉ VANDENBOSSCHE
28.02.2014 : Maëlyne, Christine, Catherine VAUDELLE

MARS

09.03.2014 : Sandro, Joseph, Gilles GRAGNIC
21.03.2014 : Capucine ROBERT

AVRIL

01.04.2014 : Maialen, Maritxu BELZ
03.04.2014 : Noé, Nathan GUILLEMOTO
19.04.2014 : Constant-Farès LE BRIZE

MAI

01.05.2014 : Agathe, Jacqueline, Lydie, Philomène
SCANU - BRUNELLE
11.05.2014 : Alice, Christiane, Chantal COJEAN
13.05.2014 : Zadig BOUVIER
29.05.2014 : Cassy JAN COLAS
29.05.2014 : Lenny LEROUX AZEVEDO
30.05.2014 : Ilan, Fabien CADO

JUIN

06.06.2014 : Hoël, Yves, Robert LE QUÉRÉ JOLIVET
06.06.2014 : Madenn, Marie-Anne, Ginette LE QUÉRÉ JOLIVET

Mariages

DECEMBRE

23.12.2014 : Thomas, René LE BORGNE
et Emilie, Claire PORRAS

MARS

15.03.2014 : Hervé, Jean-Pierre LE MOELLIC
et Brigitte, Denise FOURNET

MAI

10.05.2014 : Julien, Corentin, Goulven GODEC
et Jessica CARRARA
17.05.2014 : Aurélien, Pierre, Sylvain NEDELLEC
et Hélène, Monique PENVERN
24.05.2014 : Alain, Jean, Pierre LE DIAGON
et Françoise BORGNE

JUIN

14.06.2014 : Alexandre, André, Julien JAFFRÉ
et Jessica, Angélique, Gwendoline TORZ

Décès

DÉCEMBRE

15.12.2013 : Marie, Louise LE PIMPEC, veuve LE BOULCH, 86 ans
23.12.2013 : Suzanne, Anne, Marie MENET, veuve PIQUET, 88 ans

JANVIER

01.01.2014 : Anna PENFORNIS, veuve GUILLEMOT, 88 ans
02.01.2014 : Thérèse, Jeanne, Louise KERBIRIOU,
veuve FORNER, 89 ans
08.01.2014 : Monique, Odette HELLO veuve LORANS, 78 ans
09.01.2014 : Maurice, Julien, Marie RIVALAIN, 71 ans
10-01-2014 : Marie, Vincente HELLÉGOUARCH,
veuve HELLO, 84 ans
11.01.2014 : Renée, Pierrette HELLEBERCH, 89 ans
12.01.2014 : Raymond, Louis LE PICHON, 85 ans
19.01.2014 : Auguste, François CHAUVEL, 91 ans
22.01.2014 : Marie, Anne LE BRUN veuve LE RUYET, 85 ans
25.01.2014 : Henri, François, Pierre, Jean, Marie LE TOULLEC, 75 ans

FEVRIER

06.02.2014 : Jeanne LE DU, épouse TABOUREL, 68 ans
11.02.2014 : Pierre, Marie JAOUEN, 70 ans
27.02.2014 : Suzanne, Anne, Marie HELLÉGOUARCH
Epouse LE FLOCH, 84 ans

MARS

02.03.2014 : Célestine GUERZIDER, veuve DREAU, 97 ans
06.03.2014 : Jeanne, Marie EVANO, veuve LE BOURLOUT, 87 ans
09.03.2014 : Jeanne, Marie LE STUNFF, veuve ROBIN, 92 ans
17.03.2014 : Marie, Joséphine GUYONVARCH, 87 ans
21,03,2014 : Denise, Marie Joséphine LE BRUN,
veuve LE MOELLIC, 85 ans
22-03-2014 : Jean-Pierre, André, René JAMET, 78 ans
25-03-2014 : Simonne LE LIBOUX, veuve LE BAIL 88 ans
30-03-2014 : Monique, Lucie LE LÉANNEC
Veuve GRAIGNIC, 63 ans

AVRIL

02-04-2014 : Ferdinand, Jean CHAUVEL, 93 ans
03-04-2014 : Jeanne, Marie, Joséphine JÉGOUSSE,
veuve LE PADELLEC, 86 ans
10-04-2014 : François, Marie LUCAS, 80 ans
27-04-2014 : Yves, Joseph, Marie LE BIGOT, 85 ans

MAI

02-05-2014 : Léon, François MICHEL, 80 ans
23-05-2014 : Marie, Anne JAOUEN, veuve NIGNOL, 90 ans

JUIN

05-06-2014 : Henri, Louis, Marie PRADO, 88 ans
08-06-2014 : Annick, Françoise, Joséphine LE GUYADER,
Epouse LE PAILLARD, 61 ans
13-06-2014 : Pierrette, Jeanne, Marie MOULAC,
Epouse LE GALLOUDEC, 68 ans

